



03963

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE

O.M.V.V.M. et P.P.I.

Direction des Etudes

CN 3 A 3 963

35

(Confidentiel)

La Gestion de la Société des Fermes Tunisiennes

REPUBLIQUE TUNISIENNE

O.M.V.V.M. et P.P.I.

Direction des Etudes

CN 3 A 3963

La Gestion de la Société des Fermes Tunisiennes

Présenté par :
— CHAALALA Med : Ingénieur Principal
et
— MYIRAA Med : Ingénieur T.E.

I.- PRESENTATION DE LA SOCIETE DES FERMES TUNISIENNES

II.- ANALYSE DE GROUPE

A - Elements clefs de cette analyse .

- 1°) technique de sélection des différentes fermes .
- 2°) comparaison inter-fermes par le biais des résultats économiques .

B - Conclusion .

- 1°) au niveau des résultats économiques .
- 2°) au niveau de l'appareil de production .
- 3°) au niveau du choix des spéculations .

III.- PERFORMANCE DE LA SOCIETE DU POINT DE VUE PRODUIT ET CHARGES.

A - Produit arboricole

B - Produit de l'élevage

C - Charges .

IV.- ANALYSE FINANCIERE :

- Analyse par les ratios
- Compte d'exploitation prévisionnel .

V. - CONCLUSION :

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE DES FERMES TUNISIENNES :

La Société des Fermes Tunisiennes est une société anonyme dont les actionnaires sont la S.T.D. , la société le Moteur et quelques autres personnes physiques et morales.

Son capital de départ était de 10.000 D, mais chaque fois que la société se trouvait en difficulté on procédait à une augmentation de capital . C'est ainsi que ce capital atteint actuellement les 50.000 D . Parallèlement à ce capital, la société a démarré avec un patrimoine extrêmement important constitué par les meilleures fermes d'anciens colons et situées dans la ceinture verte de Tunis, ce qui les met en position privilégiée par rapport à leur environnement économique (marché, administration etc..).

Les principales caractéristiques de cette société sont :

1°) Superficie :

- La superficie agricole totale = 2.464 ha
- La superficie agricole utile = 2.248 ha
- La superficie irriguée = 495 ha

2°) L'occupation du sol :

- arboriculture :

- . Oliviers = 882.75 ha
- . Agrumes = 36.00 ha
- . Autres espèces = 375.20 ha

- maraîchage = 10.49 ha

- fourrage = 351.42 ha

- autres (céréales, parcours...) = 839 ha

3°) Cheptel :

On présente le cheptel de départ c'est à dire celui existant pendant la constitution de la société et le cheptel au 31/12/1975 .

Espèces	Effectif de départ	Effectif au 31/12/1975
Bovins	500 têtes	987 têtes
Ovins	311 "	1057 "
Porcins	620 "	999 "

4°) Performance de la Société :

- L'évolution du cheptel a atteint son maximum compte-tenu des possibilités fourragères des différentes terres (2.5 UGB/ha de SFP) . Ce cheptel (bovins) est aussi caractérisé par des performances assez importantes. En effet le taux de fécondité est de 95 %, celui de mortalité n'est que de 2 % . (selon l'avis des responsables de la S.F.T.) et la production laitière/vache est de 3800 l/an. Toutes ces caractéristiques nous incitent à croire que la société doit obligatoirement être bénéficiaire .

Les porcins représentent l'activité la plus rémunératrice .

- Les réalisations en arboriculture restent douteuses car la lecture des rapports techniques ne peut nous renseigner de façon précise ; en effet le rapport d'activité de la S.F.T. pour les années 1973, 74, 75 et 76 donne comme nouvelles plantations au 31/12/1975 une superficie de 220 ha pour un coût de 108.303 D alors que le rapport d'activité de 1975 mentionne qu'au 31/3/1976 il y a eu uniquement 210ha pour un coût de 134.300 D . On note donc certaines contradictions au niveau des superficies nouvellement plantées et de leurs coûts .

* S.F.P. Surface fourragère principale

Les rendements que doit obtenir la S.F.T. doivent être parmi les meilleurs de Tunisie, compte-tenu de l'état des plantations et des dépenses engagées pour les entretenir . Néanmoins les recettes arboricoles n'ont jamais atteint le seuil escompté et c'est ce que nous démontrerons plus loin .

4°) Situation financière :

Depuis sa création la S.F.T. a vu sa situation financière se dégrader de plus en plus . Ses dettes et son découvert bancaire n'ont jamais cessé d'augmenter et elle n'arrive même pas à couvrir ses charges.

La S.F.T. devait à l'O.N.V.V.M. au 31/12/1973 la somme de 600.000 D et le découvert à la S.T.B. était de 353.778 D au 31/12/1974 :

L'endettement à court terme ./. de l'ordre de : 1.000.000 D nous amène à réfléchir sur le mode de gestion adopté .

Les responsables de la S.F.T. sont très optimiste quant à l'avenir de leur Société . Nous ne partageons pas cet optimisme tant que le chiffre d'affaire réalisé est loin de la réalité . Il faut chercher le mal dans la commercialisation, l'organisation de la production, la minimisation des coûts (car il y a un gaspillage de fonds) et la programmation.

II. - ANALYSE DE L'APPAREIL

Cette méthode présente l'avantage de donner une idée des performances comparatives des différentes fermes, les unes par rapport aux autres et de se prononcer sur l'efficacité de la gestion des différentes unités constituant la Société des Fermes Tunisiennes. Elle a pour objet la détermination de certaines ratios, qui permettent d'apporter des corrections au modèles de gestion adopté.

A - Eléments clefs de l'analyse :

Il est nécessaire de sélectionner un ensemble (groupe) de fermes qui présentent des potentialités et des capacités de production aussi semblables que possible.

La sélection doit se faire à partir d'un certain nombre de critères. Certains de ces critères sont difficilement chiffrables et de nature qualitative, d'autres sont quantitatifs et donc facilement utilisables. Les premiers définissent l'environnement de la ferme alors que les seconds caractérisent la ferme proprement dite (c.à.d. structures de production).

B) Technique de sélection des différentes fermes :

On sélectionne les fermes à partir d'un certain nombre de critères quantitatifs exprimant l'importance de la capacité de production; on fait en fait un parti de principe de sélection en se basant sur quelques éléments clés (ou ratios) c.à.d. des rapports entre les principaux éléments de l'appareil de production ou du système de production.

TABLEAU I :  ÉLÉMENTS CLÉS UTILISÉS POUR LA SÉLECTION

Éléments clés notation	Déjaoun	Manoubé + Bustile Ovin	Bustile caracté- rie	Nauréna	Bouillane	Borj Toun I	Borj Toun III
S.A.U.	371 ha	549 ha	-	47 ha	31 ha	662 ha	588 ha
U.T.H. (mécan.)	0,26	0,25		0,53	0,74	0,09	0,09
S.A.U.							
U.T.H.	12,22	18,28		27,55	30,48	10,05	5,3
100ha S.A.U.							

S.A.U. : Surface agricole utile

U.T.H. : Unité de travail homme

U.T.H. : Unité de traction mécanique .

On sélectionne les fermes en fonction de ces trois critères. D'après cette sélection, on peut conclure, que les fermes sont comparables entre elles deux à deux . (Déjaoun avec Manoubé + Bustile - Ovin), (Nauréna et Bouillane) et Borj Toun I avec Borj Toun III) .

2°) Comparaison inter-fermes par le biais des résultats économiques :

Pour l'analyse de groupe de ferme on essaie de déceler les effets sur le niveau de profit, de la variation de la composition des facteurs variables . (Facteurs sur lesquels on peut agir dans le terme d'une campagne) on étudie de la sorte les relations qui s'établissent entre, d'une part, le profit et d'autre part le choix des activités, le niveau d'utilisation des approvisionnements .

Pour les deux fermes Béjaoua et Manouba + Bustile Ovin nous constatons les résultats suivants :

TABIEAU II :

Ferme	Béjaoua	Manouba + Bustile Ovin	Manouba + Bustile Ovin + Bustile charcuterie
Profit brut/ha S.A.U.	134,574	92,489	136,456
Produit de traitement/ha	0,840 ^D	12,416 ^D	12,416 ^D
Engrais/ha	6,730 ^D	5,034 ^D	5,034 ^D

On remarque dans ce tableau que le profit à l'hectare de la ferme (Béjaoua) dépasse largement celui de Manouba. Ceci pourrait à priori s'expliquer par la différence de technicité au niveau de l'utilisation des approvisionnements .

Pour ce qui est des engrais, la ferme de Béjaoua dépense aux environs de 2/ha de plus que Manouba, ce qui peut-être un facteur important pour mieux rentabiliser une culture. Par contre le fait que Manouba dépense 11.576^D plus que Béjaoua en produit de traitement nous amène à conclure que l'attaque de certaines maladies y est plus fréquente aussi bien pour les animaux que les végétaux . C'est ainsi qu'on explique les deux raisons pour lesquelles la ferme de Béjaoua réalise un profit supérieur .

Cependant le profit/ha de Manouba dépasse celui de Béjaoua en ajoutant les produits de l'élevage des porcs qui est plus rémunérateur, vu l'importance de la prolificité de ces animaux et le prix de leur produits .

TABLÉAU III : FERMES MAURÉNAS ET DOUILLANE :

Désignation	Maurénas	Douillane	Observations
Profit brut/ha	734.324	465.124	82.76 % agrumes 17.24 % arbres
Produits de traitements/ha	4.840	15.887	fruitiers à Maurénas 24.24 % oliviers
Engrais/ha	21.017	25.477	39 % arbres fruitiers 36.36% agrumes à Douillane

Il ressort de ce tableau que dans la ferme Douillane on utilise plus d'engrais et de traitement, et pourtant le profit de cette ferme est inférieur à celui de Maurénas. Il est vrai que le milieu naturel de Maurénas présente une réaction favorable à toute application d'intrants mais cela ne nous empêche pas de déclarer que le niveau de technicité appliqué à Maurénas est plus adéquat qu'à Douillane. Autrement dit le gérant de cette ferme semble être plus efficace que ses collègues.

Ajoutons à cela qu'à Maurénas l'introduction des cultures sous-abris, bien que pratiquées avec un niveau technique précaire, et de l'apiculture contribuent à améliorer ce profit.

Les dépenses enregistrées doivent normalement être inférieures dans la ferme Douillane car les espèces qui y sont cultivées sont beaucoup moins exigeantes (24.24 % en oliviers contre 0 % à Maurénas). La différence de revenu est donc imputable à une plus grande diversification, à une meilleure gestion et à des potentialités plus importantes.

	Fermes de tête		Fermes moyennes				Fermes de queue	
	Kauroua	Bouillane	Nôja-ous	Nanouba	Charcuterie	Nanouba et charcut.	Borj Toun I	Borj Toun III
I) Résultat économique								
1) Profit brut/ha	734 ^B	463 ^B	134 ^B	92 ^B	-	136 ^B	- 4 ^B	- 31 ^B
2) Produit total / charges totales	5.68	2.57	1.46	1.42		1.42	0.94	0.43
II) Appareil de production								
1) Superficie (S.L.U.)	47 ha	31 ha	371ha	549ha	-	549	662ha	588
S.L.	47 ha	23 ha	200ha	158	-	158	-	67
2) Nbre d'unités travail. exécut. U.T.H.	25	22.9	96.54	136	21	157	61.2	53
Administratif-entretien	1	2	12	12	3	15	3	2.95
U.T.H. exécution S.L.U.	0.53	0.74	0.26	0.25	-	-	0.09	0.09
3) Nbre d'unités de traction	12.95	9.43	45.33	100.37	-	100.37	66.53	31.16
U.T.H. 100hp S.A.U.	27.55	28.64	12.15	18.28	-	18.28	10.05	5.3
III) Choix de spécul. arboriculture	74.47	100	48.53	40.44	-	40.44	64.65	60.2
2) Culture marai. en % de S.L.U.	10.64%	-	-	15	-	-	-	-
3) Céréales en % de S.L.U.	-	-	3.22	11.84	-	11.84	6.04	13.61
4) Fourrage en % de S.L.U.	-	-	30.83	28.42	-	28.42	6.65	6.29
IV) Produits Total la ferme	22.422 ^B	23.614 ^B	157.846	172.349	84.154	256.504	59.124 ^B	13.528 ^B
1) Produit animal en % de P.T.	-	-	76 %	70 %	100%	80.5	-	-
2) Produit bovin en % de P.T.	-	-	76 %	62 %	-	42 %	-	-
3) Produit ovin en % de P.T.	-	-	-	8 %	-	5.5 %	-	-
Produit porcin en % de P.T.	-	-	-	-	100%	33%	-	-
Produit arbor. en % de P.T.	9%	-	-	-	-	-	-	-
Produit arbo en % de P.T.	92%	98%	24%	30%	-	19.5%	96%	72%
V) Intensification								
1) Profit brut/ha de S.L.	891	761	428	313	-	467	59	23
Charge variable / ha de S.L.	157	296	293	221	-	330	61	94
Netto S.P.F.	-	-	2.49	-	-	3.82	-	-

P.T. : Produit total .

Interprétation du tableau :

Dans cette interprétation on retiendra les ratios qui sont les plus significatifs et déterminants dans la formation du profit :

- Produit brut total et charge en U.G.B. / ha S.F.P.*
- Produit/charges variables
- U.T.N. / S.A.U.
- U.T.N. / S.A.U.

Nous reprenons un à un ces ratios pour une analyse plus complète :

- Produit brut total / ha

On constate que ce produit est très variable d'une ferme à l'autre.

Il est de 891 B pour Mauréas, ^{pour} atteindre 23^B pour Borj Toun III .

Si ce produit est normal pour Mauréas et ne dénote aucune performance exceptionnelle (1 ha d'agrumes donnant 30 T d'oranges pourrait rapporter 3000 B) il est par contre critique pour Borj Toun et les autres fermes, car même une oliveraie abandonnée ^à elle-même pourrait rapporter des produits supérieurs .

Le produit des fermes de l'élevage est aussi faible à cause de la faiblesse de leur produit arboricole .

En effet, le produit de l'élevage par ha S.F.P. est valable et concorde bien avec les normes en : dans la ferme de Béjaoui où le chargement à 1'ha de S.F.P.* est de 2,5 U.G.B.*, le produit de l'élevage pourrait être comme suit :

$$\text{- Production de lait : } 2,5 \times 4000 \times 90 = 900^B$$

$$\text{- Vainu : } 0,7 \times 2,5 \times 120 \times 300 = 105^B$$

$$= 1005^B$$

* S.F.P. : Surface fourragère principale

* U.G.B. : Unité de gros bétail .

Soit 1005 D/ha de S.P.P. contre (131482^D/ 113)

1056 D/ha de S.P.P. réalisé pendant la campagne 1976 .

Si nous faisons une analyse analogue pour la ferme de Manouba, là où le chargement en U.G.D. est plus important et où la spéculatation porcine est la plus lucrative le produit/ha de S.A.U. reste faible, donc la défaillance provient des recettes arboricoles et autres qui paraissent contribuer de façon négligeable à ce produit total .

Le ratio produits/charges variables :

Dans le sous-groupe de tête des exploitations, la ferme Bouillane semble plus désavantagée par rapport à Maurénas car les charges sont largement plus importantes et le produit est presque le même .

	Maurénas	Bouillane
Charges/ha.	157	396
Produit/ha.	891	761
Produits/charges	5.68	2.57

Ceci peut conduire à conclure que la gestion de Maurénas est meilleure et plus efficace ; mais il n'en est rien car les potentialités de Maurénas et les moyens de production disponibles sont meilleurs et ne nécessitant pas une intervention particulière de point de vue gestion .

En ce qui concerne le sous-groupe des exploitations moyennes le ratio produit sur charges est d'environ égal à 1.6 ; ce rapport est faible et il faut chercher à l'améliorer en augmentant le produit de l'arboriculture .

Ceci s'explique en partie par les quelques plantations encore jeunes et qui ne sont pas rentrées en production (Mancoba).

Quant aux charges, elles sont aussi importantes que celles de Bouillane pour un produit trop faible.

Pour le sous-groupe de queue, on a l'impression que ces fermes sont marginales car elles sont caractérisées par des produits et des charges faibles. Donc leur contribution dans le produit total ou dans les charges totales de la S.F.T. est insignifiante et il est peu probable que la S.F.T. ait des difficultés à cause de Borj Toun.

- U.T.H. / S.A.U. - Unité de travail homme par hectare de S.A.U.

Dans le sous-groupe de tête la ferme Bouillane a des charges plus importantes à cause de la main-d'œuvre d'extension qui semble être accidentaire par rapport à Maurénas (où ce ratio est faible malgré la pratique du maraichage dans cette ferme).

La solution consiste en un transfert de cette main-d'œuvre aux autres fermes qui en ont le plus besoin.

Pour le sous-groupe des exploitations moyennes le nombre d'U.T.H. / S.A.U. est dans les normes.

Par contre dans le sous-groupe de queue Borj Toun I et III, là où l'on prétend que c'est à cause des ouvriers retraités et de la main-d'œuvre abondante qu'en est entraîné de subir des pertes, le nombre d'ouvriers/ha de S.A.U. est le plus faible ^{et} est de l'ordre de 0.09. Cette approche est erronée et ne peut être à l'origine des mauvais résultats déjà signalés.

Les unités de traction mécanique/ha de S.A.U.

(U.T.M./ha S.A.U.)

Ferme de tête : La ferme Bouillane est plus mécanisée que celle de Maurénas mais elle n'a pas pour autant contribué à la réalisation d'un produit meilleur.

Pour les fermes moyennes : Le taux de mécanisation de Mamouba est supérieur à celui de Djacoua pour un produit plus faible .

Pour le sous-groupe de queue : Les résultats sont contraires aux deux sous-groupes précédents, et le taux de mécanisation de Dorj Tous I, qui est supérieur à celui de Dorj Tous III, semble contribuer à une minimisation du déficit .

B.- Conclusion I.

1°) Au niveau de résultat économique, le produit des fermes de tête rémunérant mieux le capital investi, celui des fermes moyennes rémunérant moyennement ce capital, par contre celui du sous-groupe de queue couvre en partie les charges engagées et le tout se traduit par un déficit global .

2°) Au niveau de l'appareil de production :

Les fermes du sous-groupe de queue possèdent un appareil de production assez important dont la capacité de production théorique est convenable, mais elles se trouvent en état de sous emploi (sous emploi du matériel et de tous les autres facteurs de production).

Les deux fermes Djacoua et Mamouba ont un appareil de production plus important que celui des deux autres précédemment signalés , leur production devrait être nettement supérieure à la production comptabilisée d'autant plus qu'une bonne superficie de ces fermes sont irrigables. L'arboriculture doit être mieux exploitée et contribuer aux produits de ces fermes . Le sous-groupe de tête possèdent l'appareil de production le plus fort (en H.O. et U.T. ⁽¹⁾) . Néanmoins un gaspillage au niveau de l'utilisation des facteurs s'est révélé dans la ferme Bouilliane .

(1) H.O. : Main d'œuvre

U.T. : Unité de traction

3) Au niveau du choix des spéculations : Les fermes de tête sont davantage orientées vers les activités arboricoles notamment les espèces agrumicoles et le néflier, sans oublier l'importance des cultures maraichères sous abris qui deviennent de plus en plus importantes . Le sous-groupe des fermes moyennes sont orientées vers les activités animales (bovins essentiellement). Les porcins ont une grande importance dans la ferme de Hanchu . Les quelques plantations de ce sous groupe sont moins rentables que l'activité principale de ces fermes (élevage) .

La principale spéculation dans le sous groupe de queue est l'élevage, cette spéculation semble être la moins rentable bien que les prix des vaches et de l'huile sont fixés par l'Etat . Le vent sur pied est à l'origine de ce manque et il est invraisemblable de dire que l'élevage est non rentable en dépit d'une situation conjoncturelle particulière , et caractérisée par :

- une absence de main d'œuvre qualifiée
- et des prix assez bas .

Les fermes de sous groupe de queue sont alors défavorisées, les potentialités des ces fermes sont certainement supérieures à la productivité déclarée . L'appareil de production est relativement important et le faible niveau de production de ces fermes est dû essentiellement :

- à un niveau technique insuffisant
- à l'absence d'une exploitation rationnelle de leur production en fourrages et céréales, autrement dit d'une transformation de ces produits par l'élevage (laitier ou engraissement propre) .

III. PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ

L'approche suivie dans la mesure de la performance de la Société consiste à prendre les données d'un exercice comptable (ici l'exercice 1976) et de comparer les résultats enregistrés par rapport aux résultats économiques.

On a pris l'arboriculture et l'élevage qui sont des activités constituant l'essentiel des ressources pour l'ensemble de la S.F.T. Bien sûr les cultures maraîchères joueront un rôle de plus en plus important dans l'avenir. Dans chaque produit arboricole ou d'élevage on a séparé les différentes spéculations pour mieux cerner les problèmes.

A - $\underline{L}$ $\overline{P}$ PRODUIT $\overline{P}$ ARBORICOLE

1.- INTRODUCTION :

Pour estimer le produit arboricole de la Société des Fermes Tunisiennes on a considéré deux modalités de calcul :

- a - estimer le produit tout en considérant les superficies plantées, les rendements à l'ha déclarés par les gérants des différentes fermes, et les prix unitaires du marché de gros de Tunis .
- b - estimer le produit tout en considérant toujours les superficies plantées, mais les rendements moyens obtenus dans la région et les prix unitaires du marché de gros de Tunis à fin de comparer le chiffre d'affaire obtenu par les deux alternatives de calcul ci-dessus mentionnées avec les recettes enregistrées par le comptable pendant l'exercice précédent et analyser les écarts .

On prend les spéculations une à une et on détermine leurs recettes .

2.- ESTIMATION DU PRODUIT DE L'ARBORESCULE :

2.1 Oleoculture

2.1.1 - Recettes réellement enregistrées :

Pour plus de précision on a considéré deux années consécutives afin de tenir compte du problème du saisonnement de l'olivier .

- Récolte de l'année 1976 :
- olive à huile et de table = 40.540,000 D
- La récolte d'une année moyenne est :

$$40.540,000 \text{ D} + 40.540,000 \text{ D} = \boxed{81.080,000 \text{ D}}$$

* La recette habituelle par hectare de
20.000 D

B.1.3. Vérification :

a) Chiffre d'affaire réalisé compte tenu du rendement déclaré par les gérants et du prix du marché de gros de Tunis.

TABLEAU 1.-

Ferme	Désignation	Superficie ha	Rendement ha	Production totale T	Prix unitaire D/T	Valeur totale en D
Béjaoui	Olive de T	181	-	48	150	7200
	Olive à H			900	114	102600
Boutila	Olive à H	1.75	-	1 T	114	114
Bouillane	Olive en irrig.	4	3.5	14 T	114	1596
	Olive en sec	4	2.5	10 T	114	1140
Borj Toam I	Olive à huile	165		600 ^T	114	68400
	" à huile			300 ^T	114	33800
	" de table	199		75 ^T	150	11250
Borj Toam III	Olive à huile	48+(36)		52 ^T	114	5928
	" de table	194		174 ^T	150	26100
Mamouha	Olive à huile	50 ha	-	-	-	6000
Total						253128

Si on admet que l'année où l'olivier saisonne en a des recettes de 40.000 D (cas de l'année 1973 qui est très défavorable).

Le moyenne des recettes de deux années sera de :

$$(253128 + 40.000) : 2 = 146564$$

En considérant les rendements obtenus dans la région les recettes escomptées sont les suivantes : Tableau 2 .

Ferme	Désignation	Superficie ha	Rendement kg	Production totale T	Prix unitaire D/T	Revenus totale en D
Béjaoua	Olive de table	181	6T/ha	99	150	14850
	Olive à huile			986	114	112404
Dustile	Olive à huile	1.75	6T/ha	10 ^T	114	1140
Barj	Olive à huile	163	6T/ha	950 ^T	114	108360
Toum I	Olive à huile	199	6T/ha	1194 ^T	114	136116
	Olive de table		6T/ha			
Barj	Olive à huile	178-(28)	6T/ha	288 ^T	114	32832
Toum III	Olive de table	194	6T/ha	1164 ^T	150	174600
Mancoba	Olive à huile	50 ha	6T/ha	300 ^T	114	34200
TOTAL:						619002 ^D

Si nous tenons ^{compte} compte du saisonnement de l'olivier nous supposons que ces productions nous parviennent une année sur deux ; le montant calculé ci-dessus est le produit oléicole de deux années, par conséquent la production moyenne annuelle est de $619002 : 2 = 309501^D$.

Si on majore cette somme par celle que l'on enregistre pendant l'année de saisonnement alors les recettes moyennes de deux années seraient de l'ordre de 329.500 D (soit 65.000^D pour une année de saisonnement) .
Tout ceci nous amène à conclure que pour les oliviers les recettes peuvent être augmentées de :

- 229 % dans le cas le plus favorable
- 65 % dans le cas le plus défavorable (C'est à dire si on considère le tonnage déclaré par les girants) .

2.2 Arbres Fruitière :

Pour estimer les recettes des arbres fruitiers dans la S.F.T. on a préféré, pour plus de clarté, présenter les calculs pour chaque ferme. On donne d'abord les recettes réellement enregistrées puis les recettes d'après le tonnage déclaré par les gérants et enfin notre propre estimation.

2.2.1 Ferme Bouillane :

a) recettes réelles = 23224^D

b) recettes selon les tonnages déclarés par les gérants et vendus aux prix de gros.

Espèce	Superficie ou nbre de piets	Rendement à 1 ^{re} ha T/ha	Production totale T	Prix unitaire D/T	Valeur totale D	Observations
Agrumes	12 ha	12 ^T /ha	144 ^T	100	14400	Les coûts de transport et des taxes ne sont pas déduits
Pêcher	3 ha	3 ^T /ha	15 ^T	317	4.755	
Poirier	8 ha	3.5 ^T /ha	28 ^T	341	9.548	
TOTAL:					28.703	

c) recettes éventuelles selon notre estimation :

Espèce	Superficie ou nbre de piets	Rendement à 1 ^{re} ha	Production totale T	Prix unitaire D/T	Valeur totale D
Agrumes	12 ha	12 ^T /ha	144	100	14400
Pêcher	3 ha	6.5 ^T /ha	42.5 ^T	317	13452
Poirier	8 ha	10 ^T /ha	80 ^T	341	27280
TOTAL:					55132

R.S. : Les rendements considérés sont les rendements moyens obtenus dans la région ou l'état des plantations des arbres de la S.F.T. nous pensons que ces rendements moyens sont facilement réalisables.

Conclusion : Les recettes réellement enregistrées sont largement inférieures à celles qu'auraient pu avoir le S.P.T. en vendant le tonnage qu'elle a produit au prix du marché de gros et sont encore plus faible si l'on tient compte du tonnage qu'on aurait pu avoir .

23.224 ^D	22.703 ^D	59.142 ^D
---------------------	---------------------	---------------------

Soit un manque à percevoir probable si l'on compare à (b) ou (c),
égal à :

$$\begin{aligned} & (22.703 - (23.224)) = (5479^D) \\ & \text{ou bien} \\ & + 59142 - 23224 = (35918^D) \end{aligned}$$

2.2.2 Parcs Miniers :

- a) recettes réelles = 29.896^D
b) recettes selon les tonnages déclarés
par les gérants .

Exploitation	Superficie en m ² de plateau	Rendement à l'ha	Production totale T	Prix unitaire B/T	Valeur globale D
Pécher	29.3 ha	3 ^h 157	92 ^h 818	317	29.423
Amador	4.8 ha		52 ^h 100	96	5.002
Poirier	4 ha		14 ^h 499	341	4.942
Prunier	0.3 ha 30 prévisions		5 ^h	122	6.100
TOTAL :					45.467

c) recettes éventuelles selon notre estimation :

espèces	Superficie ou nbre de pieds	Rendement T/ha	Production totale T	Prix unitaire D/T	Valeur totale D
Pêcher	29.3	8.5		317	78946
Amandier	4.8	8.5		96	3926
Poirier	4	10		341	13640
Prunier	0.5	8.5	4.24	122	517 ^D
TOTAL :					97021

La différence de recettes est de :

29896 ^D	65467 ^D	97021 ^D
--------------------	--------------------	--------------------

Soit un déficit, si on veut comparer à (b) ou (c), égal à :

$$65467^D - 29896^D = 35571^D$$

ou bien

$$97021^D - 29896^D = 67125^D$$

2.3.5 Ferme Maurénas :

a) recettes réelles = 37997^D

b) recettes selon les tonnages déclarés
par les gérants .

espèces	Superficie ou nbre de pieds	Produ- ction to- tale	Prix unitaire	Valeur totale
Reflier	10 ha	118 ¹ 580	262	31.067
Oranger		67 ¹ 900	101	6.857
Citronier	2 ha	9 ¹ 141	65	594
Boule fine	180 pieds	8800	101	888
Talencia late	2.500 "	3 ¹	101	202
		vente sur pieds		3.000
Maizi	60 pieds	6 ¹ 850	101	695
Trouon	0.5 ha	8 ¹ 250	115	946
olive		26 988	147	3.436
TOTAL :				49.683

c) recettes éventuelles selon notre estimation :

Espece	Superficie en ares de piéds	Rendement à 1'ha	Production totale	Prix marché	Valeur totale
Oranger	3 ha	33.6	118 ^h	252	31057
Orange	3 ha	12 ^h	60 ^h	101	6060
Citronnier	3 ha	12	24 ^h	65	1560
Arbre à pain	1.50 ha	12	18 ^h	101	1818
Valencia late	11 ha	12	132 ^h	101	13332
Arbre	0.50	12	6 ^h	101	606
Tanger	0.50	12	6 ^h	115	690
Clementine	0.5	12	6 ^h	147	7056
TOTAL:					62189 ^h

Conclusion :

Les recettes réelles enregistrées sont largement inférieures à celles qu'auraient pu avoir la S.P.T. en vendant le tonnage qu'elle ont produit au prix du marché de gré et sont encore plus faible si on estime le tonnage à sa juste valeur .

$$37997^D < 49685^D < 62189^D$$

Soit un manque à percevoir si on veut comparer à (b) ou (c) égal à :

$$49685^D - 37997^D = (11688^D)$$

ou bien

$$62189^D - 37997^D = (24192)$$

3.3.4. Parcs Barj Tons I et III :

a) recettes réelles

b) recettes selon les tonnages déclarés par les girants .

Barj Tons I .

Espece	Superficie	ha	total	Prix marché	Valeur totale
Amendiers	20	4 ^h	8000	96	7680 ^h
TOTAL :					7680 ^h

Rayons	Superficie	Quantité	Quantité	Prix	Valeur
		ha	total	unitaire	totale
abricotier	11	-	23000kg	143	3184
Amigdalier	8	-	24000	96	2304
Pêchers	8	-	23342	317	6033
Vigne de cuve	37	-	37000	97	3589
TOTAL					17050

3.3.3. Récapitulation :

Nom de la ferme	Revenus perçus très par la comptable (en D)	Revenus perçus avec le tonnage déclaré et P.D. de Tunisie (en D)	Revenus perçus selon estimation de tonnage et P.D. de Tunisie (en D)
1) Bouillane	23.224	28.703	33.142
2) Manouba	29.896	43.467	97.021
3) Harréna	37.997	49.683	62.189
4) Barj Tous I et III (a)	24.730	24.730	24.730
TOTAL :	115.847	146.583	219.082

Tableau 1 Pour Barj Tous les données manquant et on a considéré la même recette estimée.

Conclusion : Le tableau ci-dessus montre que l'arboriculture, quelque soit l'hypothèse considérée, doit rapporter beaucoup plus que ce qui est réellement perçu. De toute manière, la première conclusion qui s'impose, c'est que la commercialisation dans la Société des Fermes Tunisiennes n'est à aucune loi du marché.

La production ne peut pas être plus faible que ce qui est envisagé car l'état des plantations est très convenable, le travail répond bien aux normes et il serait douteux que tels arbres puissent donner des rendements faibles.

En définitive et seulement pour les arbres fruitiers les recettes pourraient augmenter d'au moins 25 % dans le cas le plus défavorable, et de 45 % pour le cas favorable. (Moyen)

* P.D. : Prix de gros

3.- II CONCLUSION :

Au niveau des spéculations arboricoles on a noté une très mauvaise organisation du système de commercialisation car on a décalé un déficit de l'ordre de 30 à 40 % sur les recettes normalement réalisables avec les tonnages déclarés par les gérants direct des exploitations et vendus aux prix du marché de gros . Par contre ce déficit peut aller de 100 % jusqu'à 200 % si l'on estime la production à partir des rendements moyens obtenus dans la région . Il existe donc des défaillances au niveau de la production et de la commercialisation. Vu l'état des plantations et les potentialités des différentes fermes considérées parmi les meilleures de Tunisie les rendements actuellement obtenus semblent ne pas concorder avec la réalité . La gestion des fermes est donc défaillante à ce niveau .

D. - Δ $\bar{P}$ PRODUIT Δ $\bar{E}$ ELEVAGE

1°) Méthodologie :

L'objet de cette analyse est de vérifier le produit total de l'élevage pendant l'exercice comptable 1976. La méthode choisie consiste à confronter le produit total de l'élevage (croît réel du troupeau + ventes) donnée par le comptable et enregistrée sur les bilans à celui estimé par nous d'après les prix de vente pratiqués et le mouvement du troupeau à partir des fiches de stocks existant dans chaque ferme. C'est ainsi qu'on étudiera le produit ovin, porcin et bovin.

2°) Le produit des ovins :

a) données comptables

1) croît réel du troupeau

croît réel du troupeau (C.R.T) = valeur finale W
- valeur initiale VI =

$$34.860 - 29.703 = \underline{\underline{5.157}}^D$$

2) ventes

$$= \underline{\underline{6.777}}^D$$

3) produit total = vente + CRT

$$\text{produit total} = 5155 + 6777 = \underline{\underline{11.932}}^D$$

b) vérification du produit ovin par le mouvement du troupeau et les ventes :

1) croît réel du troupeau (voir tableau suivant) :

Croit réel du troupeau :

Désignation	Valeur initiale (D)	Valeur finale (D)	Valeur de la variation du stock selon les mouvements
Agneaux + agnelles	5685 ^D	6540 ^D	855 ^D
Autre et entonsaines	1900 ^D	3800 ^D	900 ^D
Brebis	31000 ^D	22960 ^D	1960 ^D
Jeune	756 ^D	1120 ^D	364 ^D
Total	39341 ^D	33420 ^D	4079 ^D

On note d'après le contrôle du mouvement du troupeau et selon les fiches de stock détenues dans l'exploitation, une augmentation de l'ordre de 4079^D.

Par contre si on analyse le croit réel du troupeau d'après les données du comptable, on remarque une augmentation de 5155^D. La différence s'explique par la tendance des gestionnaires de cette Société à gonfler la valeur finale du troupeau par le jeu suivant :

Surestimation de la valeur finale du troupeau .

Exemple - dans la rubrique brebis il y a 523 brebis enregistrées au début de campagne à 40 D l'unité, et 20 brebis à 50 D l'unité . A la fin de campagne cette estimation a augmenté de : 2515 . Car toutes les brebis sont estimées à 50 D l'unité . N.B. : Ce raisonnement est suivi en gardant le même effectif des brebis au début et à la fin de la campagne .

Dans la rubrique agneaux et agnelles, le contrôle du mouvement du troupeau en unité physique se présente comme suit :

	Selon les fiches de stocks	Selon les données comptables
Stock initial 31/12/1975	379	379
Stock final du 31/12/1976	436	431
	57	52

Sur le plan comptable on note une indépendance complète entre le gestionnaire au niveau de l'exploitation et le capital à l'échelle centrale. En effet pour la même rubrique et pour la même date l'enregistrement diffère.

2°) Les ventes :

D'après les données comptables les ventes s'élèvent à : 6.777^D.

D'après le mouvement du troupeau les ventes doivent être de : 4550 D dont 2760 D provenant de la vente des agneaux et agnelles.

Le gestionnaire de la ferme nous a déclaré que les agneaux et agnelles sont vendus sous forme de moutons dont le prix unitaire est de 30 D contre 15 D pour un agneau.

On sait que l'effectif en agneaux est de 184, leur valeur correspondante s'ils sont vendus sous forme d'agneaux ou de mouton est respectivement comme suit :

$$\begin{aligned} - 184 \times 15 &= 2760^D \\ - 184 \times 30 &= 5520^D \end{aligned}$$

d'où un manque à gagner de :

$$- 5520 - 2760 = 2760^D \text{ qu'il faut ajouter à la valeur des ventes qu'on a trouvée soit } 4550 + 2760 = 7310^D.$$

On peut dès lors affirmer que les ventes enregistrées, correspondant à la réalité.

3°) Pertes :

On a remarqué que les pertes s'élèvent à 2605^D, ce qui représente un pourcentage par rapport à la valeur initiale du capital de l'ordre de 9 %.

La perte est ventilée comme suit :

- agneaux et agnelles	=	73 x 15 ^D	=	1095 ^D
- antenais et antenaises	=	14 x 25 ^D	=	350 ^D
- brebis	=	29 x 40 ^D	=	1160 ^D

La perte de cette ordre semble un peu exagérée, d'autant plus que les gestionnaires évoquent pour cause une maladie non identifiée contre laquelle le vétérinaire est incapable d'intervenir.

Conclusion :

Les ventes contrôlées par le mouvement du troupeau et l'estimation réelle du croit du troupeau s'élèvent à 11.039 contre 11.932 réellement enregistrées par le comptable. Donc si on admet 10 % d'erreur pour notre estimation les deux résultats sont concordants.

4*) L'élevage des porcins :

Données comptables :

1) Produit de l'élevage des porcins :

a) croit réel du troupeau

$$V7 - VI = 82.030^D - 54335^D = 27.715^D$$

b) les ventes s'élèvent à : 56.439^D

c) produit de l'élevage porcins :

$$CET + ventes = 27715^D + 56439^D = 84154^D$$

2) Vérification à l'aide du mouvement du troupeau par :

1.) Croit réel du troupeau :

Désignations	Effectif en début de campagne	Effectif fin de campagne	Variation en unités physiques	Pris unitaire D	Variation en valeur
Verreux	11	16	5	170	850 ^D
Porcs à engraissement	406	350	- 156	35	- 5410 ^D
Truies	175	247	72	250	18000 ^D
Porcelets sous mère	275	326	51	13	765 ^D
Porcelets après	100	134	34	30	1020 ^D
				TOTAL:	10255 ^D

II) Ventes :

90.000 kg x 900 = 81.000^D, contre 56439^D déclarés par les responsables de S.F.T.

Commentaire :

On note une ~~sur~~estimation de la valeur finale du troupeau. L'estimation donnée par le comptable de la S.F.T. concernant cette rubrique est 27713^D. Par contre la valeur réelle de l'accroissement du troupeau est de 19735^D. Donc la surestimation s'élève à 8000^D.

On remarque que la valeur initiale d'une truie diffère selon son origine locale ou importée (locale 250, importée 180) alors que la valeur finale étant estimée en gonflant le croit réel du troupeau ; toutes les truies ont été estimées à 250^D l'unité soit pour les 20 truies importées la surestimation s'élève à : 1.400^D.

Les ventes s'élevant à 81.000^D contre 56.439^D déclarés soit une différence de 24.561^D, non comptabilisée.

4) Elevage bovin :

a) Ferme Nansaha

. Croit réel du troupeau :

$$VF - VI = 131760^D - 96260^D = 35500^D$$

. Vente

$$\begin{aligned} & - \text{vente de viande } 33690) \\ & \phantom{- \text{vente de viande }} 64413^D \\ & - \text{vente de lait } 41723) \end{aligned}$$

$$- \text{Produits de l'élevage bovin } 35500 + 64413 = 99913^D$$

B) Méthode :

- mouvement du troupeau en unités physiques .

Désignations	Effectif au début de cam- pagne	Effectif fin de campagne	Accrois- sement	Naissan- ces	Vente	Achat	Mortalité
- Vaches à l'engraissement	51	45	50	-	51.5		-
- Vaches	20	37	50	104			33
- Génisses pleines	37	7		6	11	20	
- Vaches	23	45	44	95			35
- Génisses vides	98	79					1
- Taureillons	2	2					
- Vaches plus que 2 ans	121	155			49		2

- croît réel du troupeau :

Désignations	Effectif initial	Effectif final		Prix unitaire	Valeur totale
- Vaches à l'engraissement	51	45	- 6	140	- 840
- Vaches	20	37	+ 17	100	1700
- Génisses pleines	37	7	- 20	380	-7600
- Vaches	23	45	+ 22	140	3080
- Génisses vides	98	79	- 19	340	-6460
- Vaches plus que 2 ans	121	155	+ 34	320	10880
- Taureillons	2	2	0	0	0
				TOTAL:	760

- ventes en viande :

Vaches	:	36 x 120	=	6720 ^D
Génisses pleines	:	11 x 380	=	4180
Vaches	:	49 x 320	=	15680
				Total: 26580 ^D

Les ventes s'élevant à 26500^D contre 22690^D avancées par la S.F.T., soit une différence de 3.810^D.

En ce qui concerne l'accroissement du troupeau on note que la valeur finale est légèrement supérieure à la valeur initiale soit une différence de 760^D contre 35500^D avancée par la S.F.T. . On ne sait pas l'origine de cette accroissement .

b) Ferme de Béjaoua :

- Données comptabilisées :

. Vente bovins	= + 31907
. Vente de lait	= + 67161
. Croit réel du troupeau	= - 6910

Soit :	= 93158

- Vérification par le mouvement du troupeau :

Ventes :

Désignations	Effectif	Production du lait	Production de viande	Produits de vente totale
Vaches	220 vaches	220x4000		220x4000x90 = 79200 ^D
Veaux	30		30x120	2100 ^D
Génisses	16		16x40	6400 ^D
Vaches	38		38x320	121600 ^D
Taurillons	75		75x150	11250 ^D
			TOTAL :	117900 ^D

Il ressort des analyses ci-dessus , un manque à gagner qui se chiffre à 117900^D - 99088 = 18812^D . Ce manque est le résultat de deux ventes : (Lait et viande) .

Admettons que le chiffre vente lait avancé par les responsables de la S.F.T. soit vrai donc soit 67.161 contre 79200 alors le nouveau manque à gagner sera de : 18.832 - (79.200 - 67.161) = 6793^D .

En tout état de cause les recettes enregistrées sont toujours inférieures à celles escomptées . Donc une défaillance dans la commercialisation est à l'origine de cette situation .

•

5) Conclusion :

Pour l'élevage on a constaté que :

- le croit réel du troupeau est souvent inexact et ne correspond pas à la réalité . La mesure de la performance de la Société pour ce qu'on appelle l'augmentation en valeur du cheptel est donc une notion sans fondement . L'exploitation des possibilités fourragères dans ces fermes sont presque épuisées .

		Croit réel du troupeau		V e n t e	
		Données comptables	Vérification par les fiches de stocks	Données comptables	Vérification par mouvement de stocks
Bovins	Manouba	35300	760 ^B	22690	26580
	Bijou	-	-	99068	105861
Ovins		5135	4079	6777	6950
Porcins		277.5	.7525	56439	81000
Déficit			44306		35417

N.B. :

Les ventes de lait sont considérées comme correspondant à la réalité .

Le déficit sur le croit réel du troupeau est de 44306^B, il est de 35417 pour les ventes .

c) Analyse des charges :

1°) Introduction :

Dans cette analyse on essayera de mettre en lumière certains anomalies plutôt que de procéder à une analyse exhaustive de toutes les charges car cette dernière exigerait une connaissance de toutes les données comptables, dont certaines sont inexistantes . On analysera dans l'ordre les charges du personnel d'encadrement, les investissements réalisés en arboriculture, et d'autres charges diverses .

2°) Charges :

a) Personnel d'encadrement :

Les émoluments annuels du personnel d'encadrement sont récapitulés sur le tableau suivant :

Grade et fonction	Salaire brut	Indemnités			Avantages en nature		Évaluation des avantages			Total	Total général
		Logement	Casse- d'administration	Autre- de bilan	Logement	Véhicule	Logement	Véhicule	Logement		
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	17000.125	40000	40000	20000	Ville de la Ferme Bouillane	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	46000.562	5.6.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	40000	40000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	19700.125	40000	40000	-	-	3 chevaux 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	40000.562	5.662.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	40000	40000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	-	-	-	-	-	25000.562
Ingénieur technique adjoint chef de bureau technique	15000.125	25000	25000	-	-	Remise de 20000 francs de voiture de fonction	33000	50000	40000	35000.562	4.562.562
Ingénieur											

- On note un cumul du logement en nature et de la prime de logement .
- La réparation et l'entretien d'une voiture exigent- 40.000 en moyenne / mois et 50.000 comme frais de carburant ; en sus des frais de déplacement .
- La moyenne des rémunérations est très supérieure à celle pratiquée dans le pays . Les primes sont attribuées régulièrement et non fonction des résultats de la Société .

b) Coûts des nouvelles plantations :

L'estimation est basée sur les hypothèses suivantes :

- Prix de 1973
- Frais de :^à installation et d'entretien jusqu'à 1973
- Achats des plants
- Défoncement
- Fumure minérales et organiques
- Traçage, brise-vent et recroisements .

On a majoré tous les prix de 10 % . Les résultats sont comme suit :

Pour le calcul de ce coût, nous tiendrons compte des frais de mise en installation des coûts d'installation jusqu'en l'année 1973 (majorés de 10 %).

Expenses	Année de planification	Surface de plantation	Coût de l'installation	Coût d'entretien	Coût total par ha	Coût total pour les vergers
Plancher I	1973	14 ha	227	111.1	426.1	5.964,5
Plancher II	1974	2.4 ha	269.7	88	337.7	810,5
Plancher III	1975	14.3	274.67	-	274.67	3.932,7
Plancher IV	1975	12.5	274.67	-	274.67	3.433.75
Pedriser	1974	19	361.900	123.4	487.3	7.309.5
Assoultier	1975	62.5	274.67	-	274.67	17.166.88
Vignes	1975	6	446.49	-	446.49	3.571.92
Pousier	1973	10	329.80	151.7	616.10	6.161
Pedriser	1974	28	361.9	123.4	487.3	10.782.6
Pousier	1975	10	329.80	-	329.80	3.298.9
Pedriser	1975	23	329.80	-	329.80	9.782.23
Assoultier	1974	20	249.7	88	337.7	6.754
Assoultier, pl. verres	1973	24	329.80	111.1	426.10	10.226.4
Total		239.5 ha				69.784,5

Les nouvelles plantations ont à exiger 89.000 D contre 108000 D avancées par la S.F.T. si on se fie à ces chiffres on peut dire qu'on est dans les normes mais ceci n'engendre pas des charges qui puissent mettre la société en difficulté financière .

c) charges diverses :

a) soins aux animaux :

leur évolution était comme suit :

Année	1972	1973	1974	1975	1976
Soins aux animaux en D	673 ^D	3.167 ^D	3.511	3.393	7.871

Ces frais peuvent suffire pour recruter un vétérinaire à plein temps et augmenter ainsi l'efficacité des interventions .

b) frais divers sur les achats et sur ceux de production :

Année	1972	1973	1974	1975	1976
Frais divers	1.033	5.091	9.718	1.889	

Ces frais sont croissant de 1972 à 1974 . Ils ont baissé en 1975 pour atteindre environ 2000 D . Le niveau atteint en 1974 et 1973 semble ne pas être concordant avec le reste .

IV) ANALYSE FINANCIERE

a) Analyse de quelques ratios :

a₁ - ratios de l'actif :

Ratio	1972	1973	1974	1975
$\frac{\text{Immobilisation} \times 100}{\text{Actif brut total}}$	25	24	26	13
$\frac{\text{Valeur d'exploitation}}{\text{Actif brut total}}$	66	68	60	38
$\frac{\text{Valeur (R+D)} \times 100}{\text{Actif brut total}}$	8	8	14	30

Ces ratios exprimés en pourcentage donne une mesure du degré de liquidité de l'ensemble du capital et de la ^{pré}pondérance des différents postes les uns par rapport aux autres .

Les immobilisations représentent un pourcentage de 25 % de l'ensemble du capital pour les années 1972, 1973 et 1974 pour tomber à 13 % pour l'année 1975 .

Nous pouvons ainsi conclure que la S.F.T. voit le volume de ses investissements diminuer relativement, et qu'un déséquilibre se dégage à partir de 1975 pour la planification et le choix des investissements pour les années futures .

Pour la valeur d'exploitation les ratios sont de l'ordre de 64 % pour les années 1972, 1973 et 1974 . Cependant ce ratio tombe à 38 % pour l'année 1975, ce qui nous prouve que la S.F.T. tend à faire diminuer environ de 30 % l'efficacité de ses activités agricoles.

* La valeur des réalisables et disponibles est constante pour les années 1972 et 1973, elle passe à 14 au cours de 1974 puis à 10 pour l'année 1975 ce qui démontre que la Société a tendance à faire augmenter ses réalisables et disponibles à court terme. Cette augmentation n'est pas le fruit d'une gestion, mais résulte d'un découvert bancaire et des créances.

Conclusion :

Au départ la Société a démarré avec une situation de liquidité relativement équilibrée. Actuellement on assiste à un déséquilibre total, la valeur des investissements diminue, de même la valeur d'exploitation, au profit des réalisables et disponibles qui n'ont pas cessé d'augmenter à partir de 1974.

a₂ - Ratios du Passif :

Année		1972	1973	1974	1975
Ratios					
a - Capital propre	100	6.45	5.68	7.07	5.42
Passif total					
b - Dettes à long terme	100				
Passif total					
c - Dettes à court terme	100	44.96	75.73	93.29	90.88
Passif total					

Ces ratios exprimés en pourcentage mettent en évidence la structure de l'endettement de la Société.

La lecture des différents résultats du tableau nous montre deux points qui doivent retenir l'attention de tout gestionnaire.

1) Les capitaux propres :

Ces capitaux n'ont pas subi d'évolution, ainsi il n'y a que des pertes qui sont enregistrées pour les exercices 1972, 1974 et 1975. Il faut aussi remarquer que la structure de l'endettement nous oblige à confirmer que les fonds propres ne représentent qu'une part négligeable vis à vis de l'importance des dettes à long et à court terme .

2) Structure de l'endettement de la Société :

C'est une Société qui a commencé avec une structure plus ou moins égale entre les dettes à court terme et les dettes à long terme, pour arriver au courant de l'année 1974 à une situation critique qui persiste en 1975 et qui en principe continue les années futures car il est difficile pour une Société au bord de la faillite 92, 29 % exigibles au cours de 1974 et 90.88 % pendant l'exercice de 1975) de redresser l'équilibre pour une situation prospère . Le cercle vicieux que la Société avait adopté pendant l'année 1975 pour diminuer de l'importance des exigibles à court terme, à savoir un découvert bancaire ne constitue qu'un moyen de non productivité et d'une gestion qui souffre d'un manque de moyen pour programmer, et résoudre les difficultés ressenties au niveau des différentes activités agricoles.

FONDS DE ROULEMENT

	1972	1973	1974	1975
Actif circulant (R + B)	359.357,774	518.040,000	605.932,141	733.844,503
Exigible à C.T.	635.290,608	590.518,565	725.011,525	932.659,743
Fonds de roulement AC - DET	- 75.940,034	- 72.463,679	- 119.079,384	- 218.845,160
Variation du fonds de roulement augmentation et diminu- tion		(-3.477,155)	(46.615,705)	(99.735,776)

Pour une bonne gestion la valeur de l'actif circulant doit dépasser celle de l'exigible à court terme pour permettre à la société d'échapper à une situation de faillite.

En effet les fonds de roulement n'existent pas puisque actif circulant dettes à court terme, et la situation n'a pas cessé de s'aggraver d'année en année.

E **T** **D** **U** **L** **A** **S** - **L** **O** **N** **H** **E** **T**

Année	1973	1974	1975
Déclaration en Dénier			
Exploitation	18.114,093	40.998,347	42.005,503
Fin. fin d'exploitation	- 1.032,467	- 113,911	+ 5.526,981
Donc in flow - Ant. - bénéfice	17.081,626	40.404,636	48.332,566
Donc in flow cumulé	17.081,626	56.225,546	145.042,818

Dans les conditions favorables de calcul la capacité d'auto financement cumulée jusqu'à 1975 a atteint les 145.042,818. Cette somme d'argent est une somme significative de la capacité de l'entreprise à produire des fonds. En principe cette somme aurait pu suffire pour les nouvelles plantations. En outre la situation des comptes de la S.F.T. est souvent confuse. Une comptabilité analytique, pilier de toute analyse claire de gestion, est inexistante.

b) Compte d'exploitation prévisionnel

b. - arboriculture

1 - recettes prévisionnelles

2 - dépenses

La production des arbres fruitiers à l'âge adulte a été estimée par espèce et selon leur état de vigueur. Le tableau ci-dessous montre les rendements par ha des différentes espèces : considérées dans nos calculs :

Espèces	Rendement/ha	Espèces	Rendement/ha
Olive de table	3 T	Poirier	10 T
Olive à huile	3 T	Pommier	10 T
Amandier	6 T	Agrumes	12 T
Pêcher	6.5 T	vigne de cuve	3 T
Prunier	8.5 T	nefflier	23.5 T
Abricotier			

Par ailleurs, l'entrée en production des nouvelles plantations est estimée d'une façon progressive en pourcentage de la production des différentes espèces à l'âge adulte. Cette ventilation est résumée dans le tableau suivant :

E VOLUTION DE LA PRODUCTION (EN % DE LA PRODUCTION A L'AGE ADULTE)

années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Olive à s. fine	0	0	0	0	0	5	10	310	40	45	70	70	90	100	100	100	100
Amandier	0	0	0	10	25	35	90	60	70	80	90	100					
Pêcher	0	0	0	25	35	50	80	100	100	100							
Prunier	0	0	0	10	30	50	70	80	90	100							
Abricotier	0	0	0	10	25	45	60	75	90	100							
Pommier	0	0	0	10	25	45	60	75	90	100							
Poirier	0	0	0	10	25	45	60	75	90	100							
Agrumes	0	0	0	5	10	15	20	30	40	60	80	85	90	95	100		
Vigne de cuve	0	0	0	60	70	100											
Nefflier	0	0	0	5	10	15	20	30	40	60	80	85	90	95	100		

Le calcul est fait à prix constant (année de référence 1976) par conséquent la seule variation des recettes d'une année à une autre n'est autre que le résultat de l'évolution de la production des jeunes plantations. Les recettes, compte tenu des hypothèses ci-dessus, se représentent comme suit :

Region	Product	Value	Quantity	Price	Value	Quantity	Price	Value	Quantity	Price
Africa	Aluminum	100	100	1.00	100	100	1.00	100	100	1.00
	Copper	200	200	2.00	200	200	2.00	200	200	2.00
	Gold	300	300	3.00	300	300	3.00	300	300	3.00
	Iron	400	400	4.00	400	400	4.00	400	400	4.00
Asia	Aluminum	150	150	1.50	150	150	1.50	150	150	1.50
	Copper	250	250	2.50	250	250	2.50	250	250	2.50
	Gold	350	350	3.50	350	350	3.50	350	350	3.50
	Iron	450	450	4.50	450	450	4.50	450	450	4.50
Europe	Aluminum	120	120	1.20	120	120	1.20	120	120	1.20
	Copper	220	220	2.20	220	220	2.20	220	220	2.20
	Gold	320	320	3.20	320	320	3.20	320	320	3.20
	Iron	420	420	4.20	420	420	4.20	420	420	4.20
North America	Aluminum	180	180	1.80	180	180	1.80	180	180	1.80
	Copper	280	280	2.80	280	280	2.80	280	280	2.80
	Gold	380	380	3.80	380	380	3.80	380	380	3.80
	Iron	480	480	4.80	480	480	4.80	480	480	4.80
South America	Aluminum	140	140	1.40	140	140	1.40	140	140	1.40
	Copper	240	240	2.40	240	240	2.40	240	240	2.40
	Gold	340	340	3.40	340	340	3.40	340	340	3.40
	Iron	440	440	4.40	440	440	4.40	440	440	4.40
Oceania	Aluminum	160	160	1.60	160	160	1.60	160	160	1.60
	Copper	260	260	2.60	260	260	2.60	260	260	2.60
	Gold	360	360	3.60	360	360	3.60	360	360	3.60
	Iron	460	460	4.60	460	460	4.60	460	460	4.60
Total	Aluminum	1000	1000	10.00	1000	1000	10.00	1000	1000	10.00
	Copper	2000	2000	20.00	2000	2000	20.00	2000	2000	20.00
	Gold	3000	3000	30.00	3000	3000	30.00	3000	3000	30.00
	Iron	4000	4000	40.00	4000	4000	40.00	4000	4000	40.00

3 - Dépenses prévisionnelles

Pour la création d'un verger dans les exploitations de la Société des Fermes Tunisiennes, la nature des terres nécessite la pratique d'un défoncement qui comparativement au creusage des trous dans ces sols, est plus pratique et économique.

Pour un hectare de plantation d'arbres fruitiers nous devons dépenser : 70 D pour le défoncement.

150 D pour le recroisement

2 D pour le tracé (sauf pour la vigne 4 D)

4 D pour le brise vent

70 D pour la fumure et les engrais.

Pour l'achat des plants les prix fixés sont :

Olivier de table	: 150 millimes
Poirier	: 250 "
Pêcher	: 120 "
Framier	: 130 "
Abricotier	: 110 "
Vigne	: 70 "
Pistachier	: 300 "

Les bases de calcul pour l'installation des vergers sont les prix 1973 l'année dans laquelle la majorité des nouvelles plantations de la S.F.T. ont été installées. En voici les coûts d'installation des vergers des différentes espèces :

Coût d'installation des vergers :

- Olivier	: 260 D
- Pistachier	: 269 D
- Poirier	: 329 D
- Pêcher	: 227 D
- Framier	: 229 D
- Abricotier	: 225 D
- Vigne	: 169 D

Les normes des frais culturaux sont variables d'une année à l'autre à partir de l'année d'installation du verger jusqu'à l'âge adulte de ces plantations, le tableau suivant donne les frais de chaque espèce en fonction de l'âge des plantations.

Espèces	Age	Frais cultureux
Olivier à 3 fins et piñachier	2	35
	3	37
	4	50
	5	60
	adulte	193
Vigne	2	126
	3	173
	4	211
	5	226
	adulte	226
Poirier Pommier	2	114
	3	147
	4	182
	5	209
	adulte	261
Pêcher Prunier Abricotier	2	80
	3	101
	4	125
	5	154
	adulte	233

À partir de ces hypothèses, ci-dessus mentionnées
les dépenses prévisionnelles se présentent comme suit :

Reboisement	Superficie cult/ha	Charges globales/ha	Pris cult/ha	Charges globales/ha	Pris cult/ha	Charges globales/ha	Pris cult/ha	Charges globales/ha
Reboisement I	14	256	22	162	22	162	22	162
Reboisement II	2.6	300	154	169	22	339	22	339
Reboisement III	14.5	164.2	122	1812.2	22	312	22	312
Vigne	8	1284	211	1668	22	1808	22	1808
Reboisement I	18	2720	209	3123	22	3213	22	3213
Reboisement II	22	4004	209	5219	22	5722	22	5722
Reboisement III	25	3675	182	4590	22	5225	22	5225
Reboisement I	10	2090	22	2610	22	2610	22	2610
Reboisement II	10	1670	182	1820	22	2040	22	2040
Reboisement III	62.5	6112	122	7612	22	9225	22	9225
Reboisement I	20	2500	154	3420	22	4220	22	4220
Reboisement II	26	2695	22	3592	22	3592	22	3592
Reboisement III	12.5	1262	122	1262	22	1222	22	1222
Total (-)		33063		42171		49265		58135
Reboisement I	12.5	2582	22	2582	22	2582	22	2582
Reboisement II	5	1350	1350	1350	22	1350	22	1350
Reboisement III	42	9786	9786	9786	22	9786	22	9786
Reboisement I	5	3038	3038	3038	22	3038	22	3038
Reboisement II	82.72	176170	176170	176170	22	176170	22	176170
Reboisement III	12.8	6120	6120	6120	22	6120	22	6120
Reboisement I	0.5	116	116	116	22	116	22	116
Reboisement II	27	8162	8162	8162	22	8162	22	8162
Reboisement III	1	2563	2563	2563	22	2563	22	2563
Reboisement I	1	1044	1044	1044	22	1044	22	1044
Reboisement II	1	11145	11145	11145	22	11145	22	11145
Total		253765		253765		253765		253765

b2 - Elevage

1) Recettes et dépenses des porcins :

a) données de base

- Taux de fécondité	: 0.95)
- Nombre de porcelets par portée	: 7.64) par unité
- Nombre de portées par an	: 1.7) femelle
- Taux de mortalité des porcelets	: 0.13)
- Taux de réforme calculé par rapport à l'effectif des truies mères	: 0.12)

b) Calcul

En respectant les données ci-dessus énumérées, une truie peut produire en moyenne 12,34 porcelets par an soit : $0.95 \times 7.64 \times 1.7 = 12.34$ Cependant un nombre de ces porcelets n'arrive pas à l'âge de sevrage, par conséquent le nombre des porcelets vivants se calcule comme suit :

$$12.34 - 0.13 \times 12.34 = 10.74$$

Les 10,74 porcelets représentent 5.37 mâles et 5.37 femelles .

Le taux de réforme étant de 0.12 le nombre de femelles va être de :

$$5.37 - 0.12 \times 5.37 = 4.75$$

que de l'effectif de fin de campagne de 1976 (pas d'auto-accroissement) les produits d'une truie durant une campagne sont :

$$5.37 + 4.75 (\text{vente des porcelets}) \text{ et}$$

0.12 truie réformée .

Nous supposons que cette production reste constante durant les campagnes ultérieures jusqu'à 81 .

sachant qu'une truie donne 10.52 porcelets destinés à la vente outre 0.12 truies réformées destinées à la vente, nous prenons pour le calcul comme hypothèse le poids du porcelet = 90 kg le poids d'une truie réformée = 300 kg .

$\overline{D}$ RECETTES $\overline{D}$ REVISIONNELLES (PRIX CONSTANT 1976)
 408 mill./kg de poids vif

	1977	1978	1979	1980	1981
Production	242712 kg	242712	242712	242712	242712
Prix unitaire	408	408	408	408	408
Recettes	99026496	99026496	99026496	99.02696	99.02696
DEPENSES PREVISIONNELLES					
Dépenses	53073416	53073416	53073416	53073416	53073416

2 - Dépenses et recettes prévisionnelles pour les Bovins

a) données de base et calcul de l'élevage des bovins

- Taux de fécondité = 0.70
- Taux de mortalité = 0.05
- Taux de réforme = 0.15

b) calcul de l'élevage des bovins

Les 155 vaches peuvent produire

$$\frac{155 \times 0.70}{100} = 108 \text{ soit } 54 \text{ veaux}$$

$$\text{mortalités } \frac{108 \times 0.05}{100} = 6$$

$$\text{Donc le nombre de veaux et vaches restant} = 108 - 6 = 102 \quad 510 \text{ veaux}$$

$$\text{Les vaches réformées / an sont de : } \frac{155 \times 0.15}{100} = 23$$

$$\text{Donc le nombre de veaux et vaches destinés à la vente.}$$

$$510 + (510 - 23) = 79$$

On estime le poids des veaux et vaches destinés à la vente

80 kg/l'unité et le poids d'une vache reformée à 500 kg, le prix d'un kg de poids vif 500 millimes.

				Recettes				
Ventes	Poids Moyen	Nbre	Prix	1977	1978	1979	1980	1981
-Veaux et vaches	80	79	500 ^{mill} / kg	3.160	3.160	3.160	3.160	3.160
-Vaches réformées	500	23		5.750	5.750	5.750	5.750	5.750
-Vente de lait			90 ^{mill} / l	55.800	55.800	55.800	55.800	55.800
-Vente de fumier			3 ^D / T	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500
				70.290	70.290	70.290	70.290	70.290
				Dépenses 62 ^D / vaches 25 / veaux				
				Dépenses / unité				
-Vaches	155	629.610		9.610	9.610	9.610	9.610	9.610
-Veaux et vaches	79	252.500		2.500	2.500	2.500	2.500	2.500
				12.110	12.110	12.110	12.110	12.110

J - Recettes et dépenses prévisionnelles de
l'élevage des ovins

a) données de base

le

L'effectif des brebis est de 574 à la fin de l'année 1976, taux de fécondité le taux de prolificité = 1. C'est à dire que pour les 574 brebis on a 574 agneaux et agnelles.

Le taux de mortalité est de : 0.05

Donc l'effectif net serait de : $574 \times 0.95 = 545$.

C'est à dire 95 % de l'effectif des brebis.

$$\frac{574 \times 46}{100} = 275 \text{ mâles}$$

$$\frac{574 \times 47}{100} = 269 \text{ femelles}$$

Le taux de réforme est estimé à 15 % de l'effectif total des brebis =

$$\frac{574 \times 15}{100} = 86 \text{ brebis}$$

Ce nombre serait remplacé par des agnelles ($269 - 86$) = 183

- Sortie agneaux ou agnelles pour les bergers est estimée à 10 % de l'effectif des brebis soit 57 agneaux ou agnelles.

- Donc les ventes seront de la façon suivante :

- Agneaux	=	$275 \times 50 \text{ kgs} \times 554 \text{ millimes}$	=	$\left. \begin{array}{l} \\ \\ \end{array} \right\} (275 \times 183 - 57) 250 \times 554$
- Agnelles	=	$183 \times 50 \times 554$	=	
- Brebis	=	$86 \times 60 \times 554$	=	

Le prix d'un kg de poids vif est de : 554 millimes

Le poids pour les brebis est de : 60 kgs pour les agneaux et agnelles est de : 50 kgs

- Vente de laine

Le prix du kg de laine est estimé à 400 millimes.

La production de laine est de : 1001 kgs pour tout le troupeau.

La vente de laine serait de $1001 \text{ kgs} \times 400 = 404 \text{ D}$

- Les dépenses sont estimées à 8 dinars la brebis =

$$574 \times 8 \text{ D} = 4592,000$$

b) Calcul : $\overline{R}$ RECETTES ET DEPENSES DES OVINS

Désignations	1977	1978	1979	1980	1981
Vente agneaux (Sortie pour les bergers)	6038600	6038600	6038600	6038600	6038600
Vente agnelles	5069100	5069100	5069100	5069100	5069100
Reformes	2858640	2858640	2858640	2858640	2858640
Productions de laines	404000	404000	404000	404000	404000
Depenses	4592000	4592000	4592000	4592000	4592000
Recettes totales	9778340	9778340	9778340	9778340	9778340
Sorties pour les bergers	1578900	1578900	1578900	1578900	1578900
					Cette somme est déjà soustraite de la somme des ventes (agneaux)

b) Tableau récapitulatif du compte d'exploitation prévisionnel

a) Remarque préliminaire

Les frais relatifs aux postes suivants :

- personnel d'encadrement	= 36.920 ^D
- charges sociales	= 13.255 ^D
- impôts et taxes	= 8.882 ^D
- frais divers	= 26.445 ^D
- frais de transport des produits	= 9.694 ^D
- voyages et déplacements	= 1.028 ^D
- frais financiers	= 21.385 ^D
- publicité	= 1.229 ^D
- autres	= 1.754 ^D

sont considérés pour les 5 années qui
viennent comme égaux à ceux de 1976 .
Ils totalisent 120.589^D

= 120.589^D

b) Tableau

Produit brut	1977	1978	1979	1980	1981
Arbo	620967	705003	760016	848230	916853
Porcins	99026	99026	99026	99026	99026
Ovins	9778	9778	9778	9778	9778
Bovins	70290	70290	70290	70290	70290
Chiffre d'affaire	806.261	884099	939110	1027324	1095947
Charge variable					
Arbo	244637	253765	260840	269729	269729
Porcins	53076	53076	53076	53076	53076
Ovins	4592	4592	4592	4592	4592
Bovins	12110	12110	12110	12110	12110
Total 1	314612	323540	330615	339504	339504
Frais fixes autres que l'amortissement 2	120589	120589	120589	120589	120589
Total 1 + 2	435001	444129	451204	460003	460003
Impôt au 10 % de l'ensemble	43500	44412	45120	46000	46000
TOTAL GÉNÉRAL	478501	488541	496324	506003	506003
Marge brute	321560	395558	442706	521321	589944

Commentaire du compte d'exploitation prévisionnel

Ce compte d'exploitation montre une différence très appréciable entre le chiffre d'affaire prévu et celui qui a été toujours réalisé . Il tient compte d'hypothèse d'estimation réaliste . En outre il montre que compte tenu des charges variables et des charges fixes autres que l'amortissement (car la plupart du matériel est amorti et en plus l'amortissement ne correspond pas à une débourse) que les résultats des exercices doivent être largement supérieur et doivent être générateur d'une ressource importante en capitaux ce qui met la Société à l'abri de toute difficulté financière .

Ces résultats ne sont réalisables qu'après une réorganisation répondant aux impératifs d'une gestion saine .

V) CONCLUSION :

La Société des Fermes Tunisiennes présente des potentialités naturelles importantes ; son appareil de production à savoir l'équipement, le cheptel, les plantations nécessite une meilleure exploitation. Cette Société est parmi les plus privilégiées de ^{la} Tunisie :

- Sa situation géographique lui permet de n'avoir aucun problème de débouchés et d'approvisionnement .

- Elle n'a aucune contrainte du point de vue financement ; elle peut acquérir tous les crédits de la S.T.B.

- L'O.M.V.V.M. traite avec-elle de façon préférentielle en différant toutes les dettes en cas de besoin .

La contrainte majeure c'est l'encadrement qui nous semble déficient. Notons à ce sujet qu'il n'existe qu'un seul cadre technique supérieur s'occupant de la direction d'une ferme pilote et d'un seul licencié en science économique . Tout le personnel restant est constitué par un personnel dont le niveau reste insuffisant pour gérer les exploitations du type de la S.F.T.

La décentralisation fonctionne mal et il y a manque de véritable coordination .

La comptabilité est aussi centralisée et il est difficile de localiser les contraintes au niveau de chaque exploitation .

Le redressement de cette Société n'est possible qu'avec un contrôle de gestion efficace . Ce contrôle doit embrasser particulièrement la commercialisation qui semble être le goulot d'étranglement pour réaliser un chiffre reflétant les potentialités réelles de la Société et le recrutement de cadres techniques compétents .

Cette intervention au niveau de la production et de la commercialisation est une condition sine qua non pour assurer la survie de la Société tout en lui permettant de devenir solvable ; si non la faillite est imminente car une indulgence de la part de L'O.M.V.V.M. ou de la S.T.B. ne fait qu'aggraver la situation .

Les actions à entreprendre dans l'immédiat et par ordre de priorité sont :

- L'instauration d'un comité de gestion désigné par le Ministère de l'Agriculture et qui assurera le contrôle technique et économique de la Société afin de remédier à toute défaillance au niveau de la production et d'empêcher toute fuite dans les circuits économiques de la Société .

- La politique des salaires doit être révisée et doit tenir compte des résultats enregistrés .

- Le siège de la société doit être installé sur les lieux de production .

- Le recrutement de cadres compétents ayant des connaissances approfondies en gestion et un vétérinaire .

- La comptabilité doit disposer de toutes les informations requise pour toute analyse ultérieure .



SUITE EN

F 2



MICROFICHE N°

03963

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 2

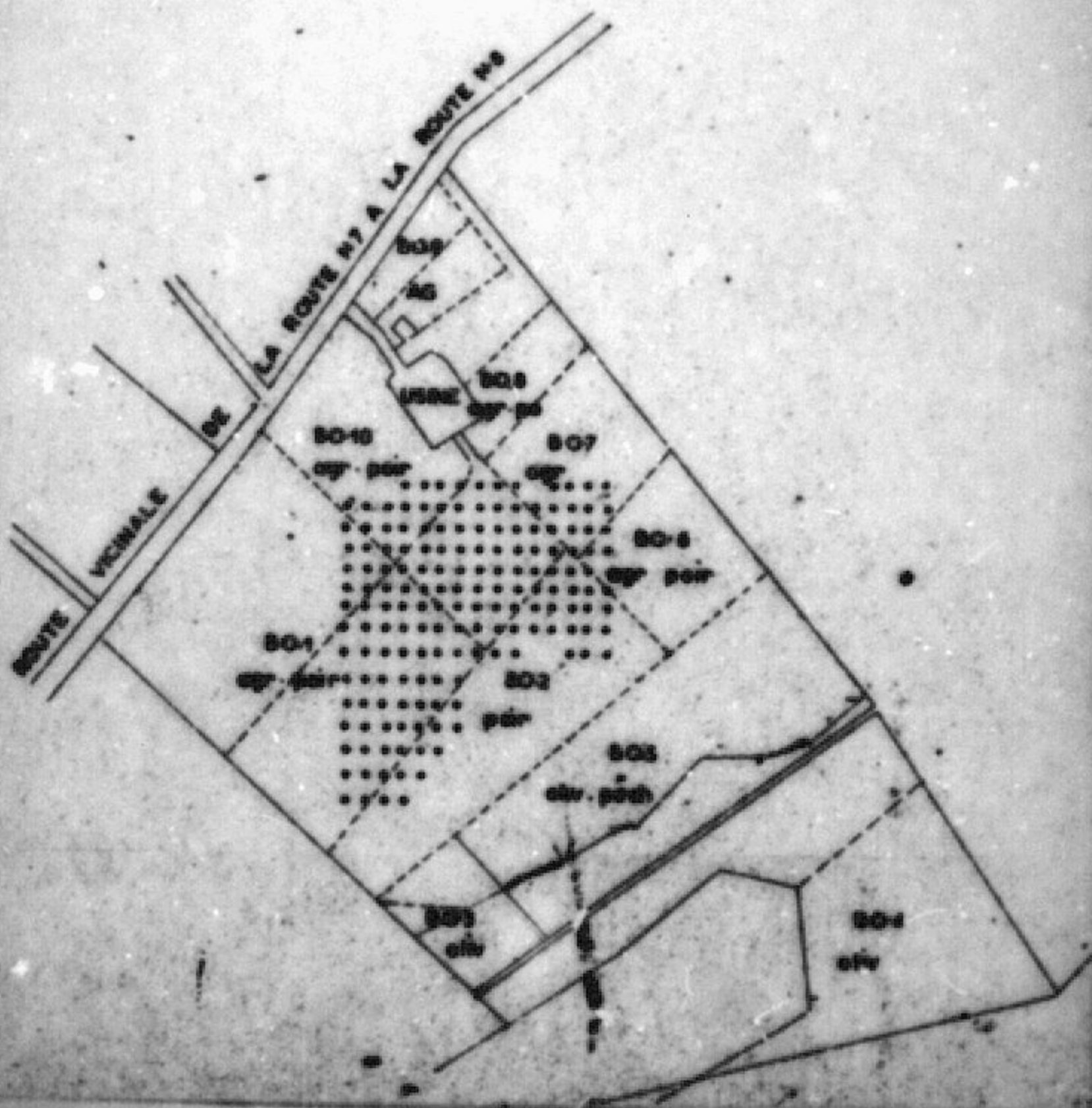
ANNEXES :

- Plan parcellaires des différentes fermes
- Rapports techniques
- Questionnaire de l'enquête

BOULLANE

SUPERFICIE M-73-00

ECH: 1/5000

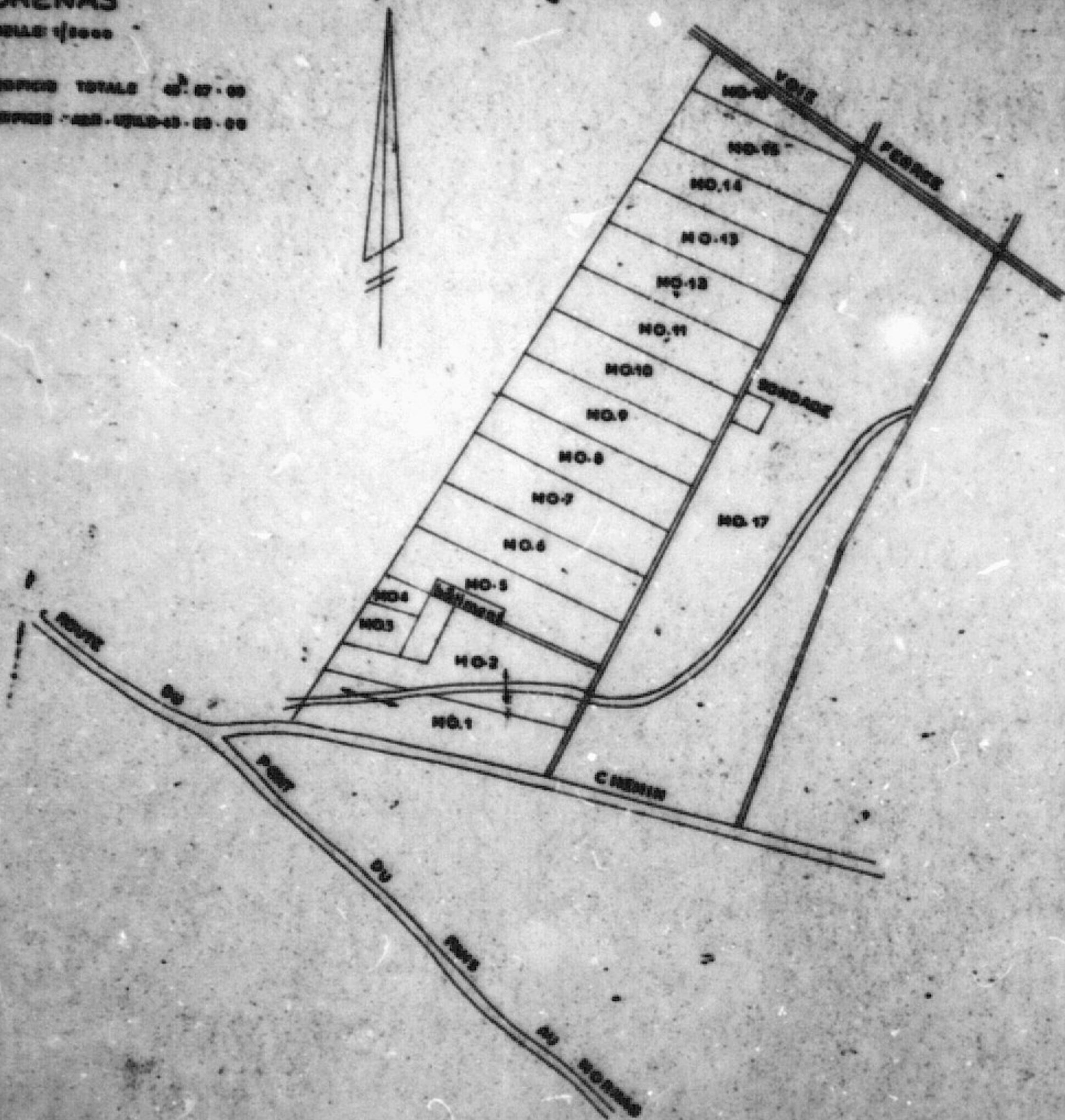


MORENAS

ECHELLE 1/1000

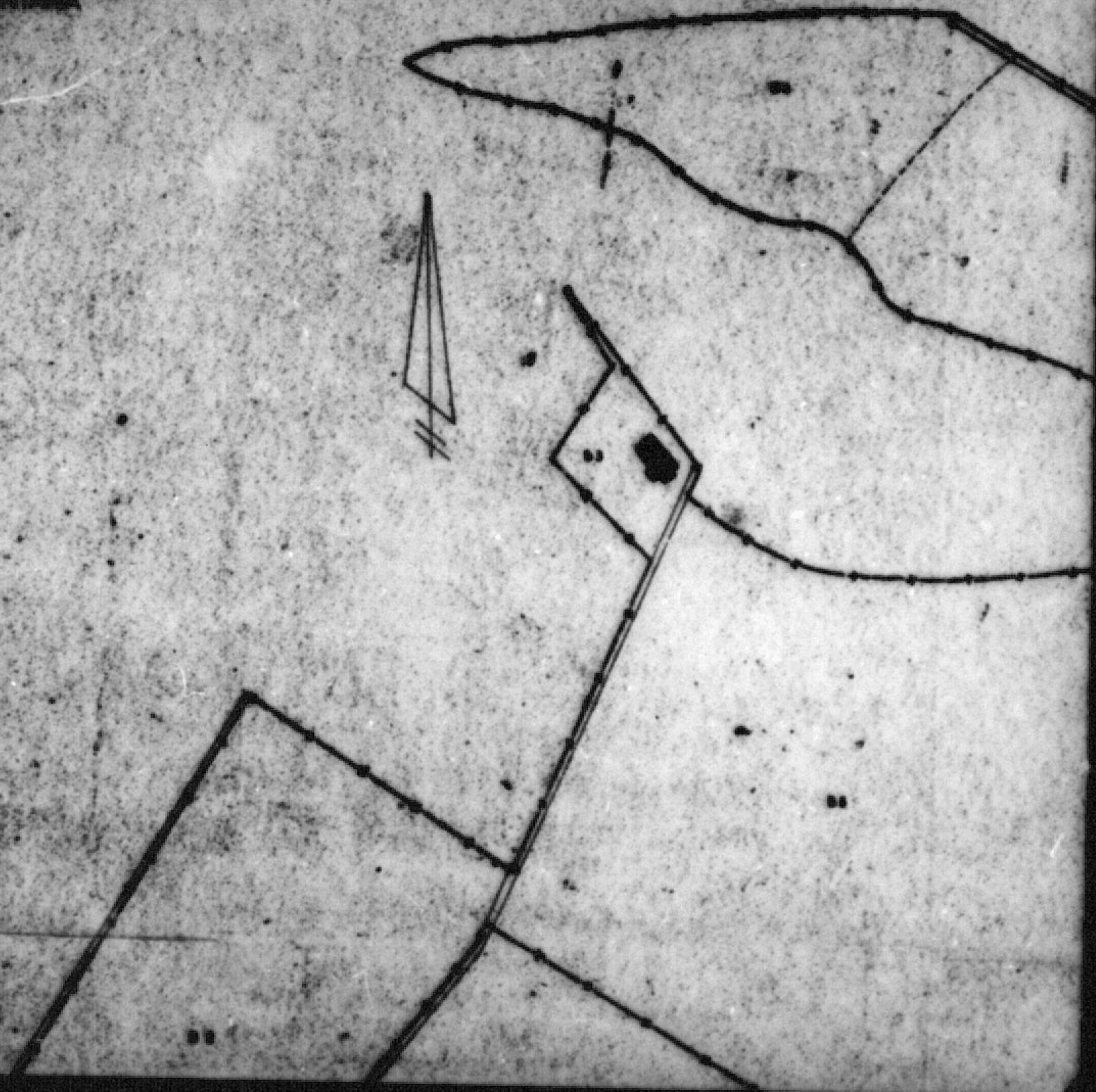
SUPERFICIE TOTALE 45.27.00

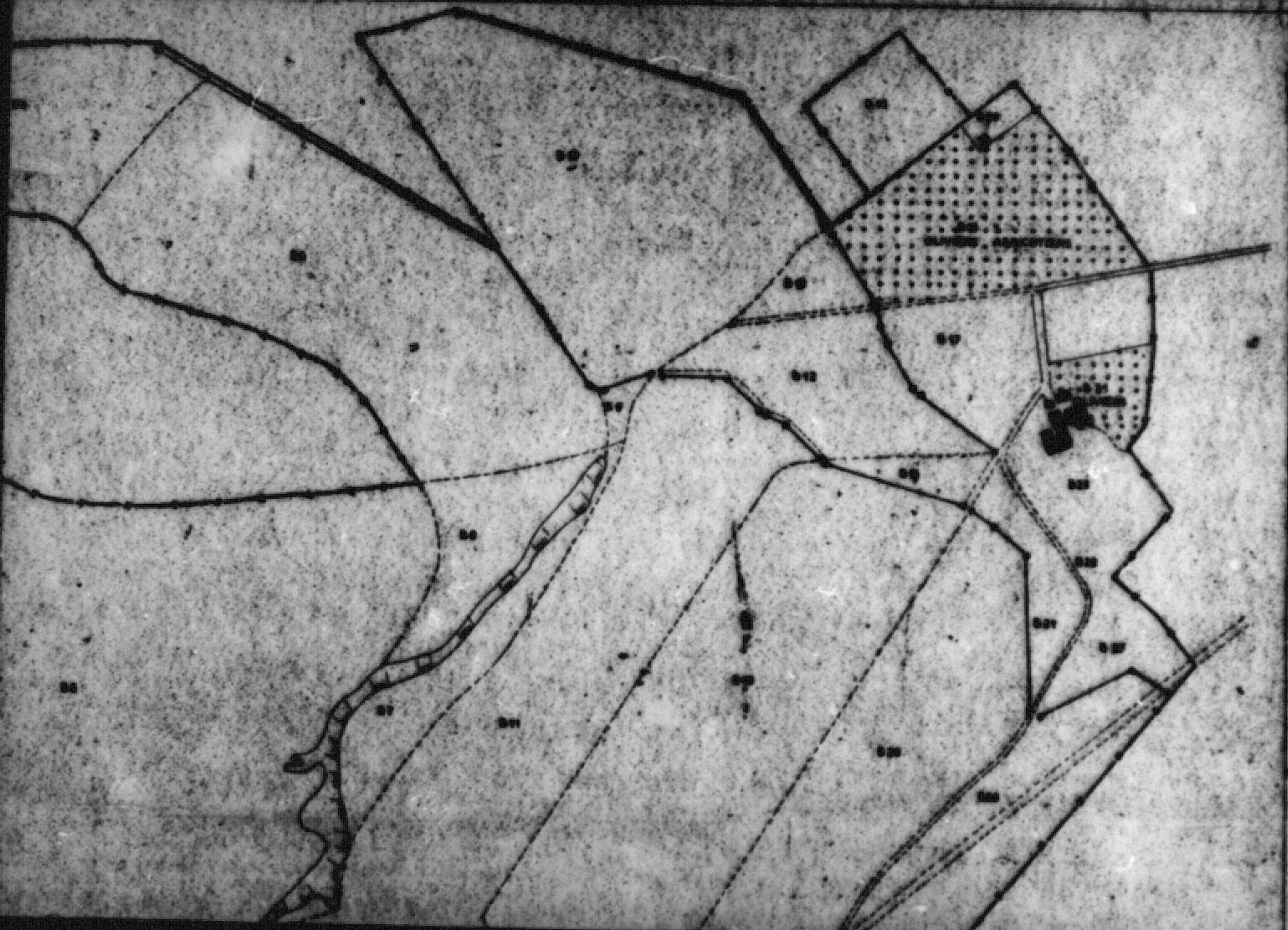
SUPERFICIE - 45.27.00 - 00.00



FERNANDO BARRETTA. 27 FONTANA

1900-1901





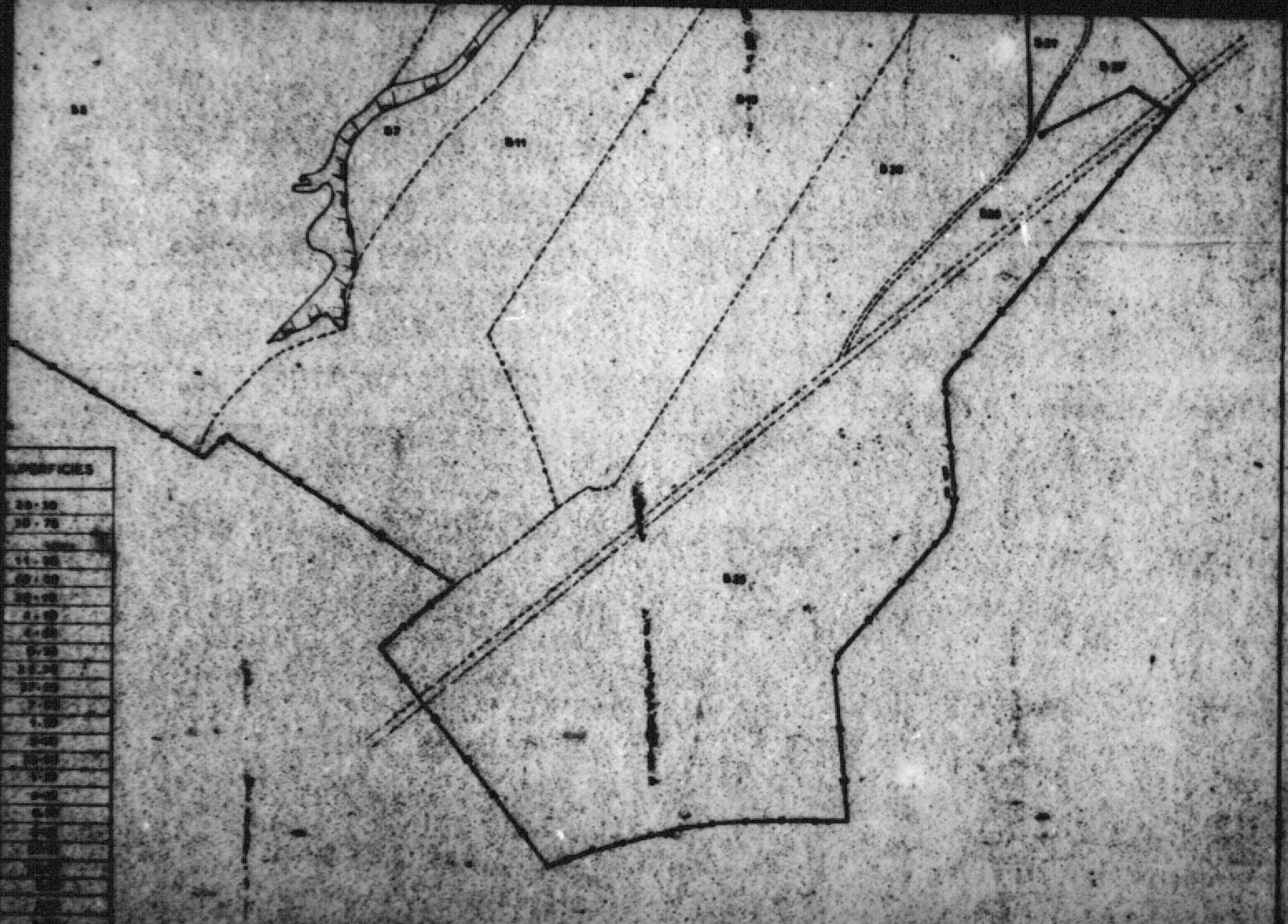
55

52

NO PARCELLES	CULTURES	SUPERFICIES
51	TERRE VIDE	1 30-00
52	"	30-70
53	POISSON	10-00
54	TERRE VIDE	11-00
55	"	20-00
56	"	20-00
57	"	4-00
58	"	8-00
59	"	9-00
60	"	20-00
61	"	20-00
62	"	7-00
63	"	4-00
64	"	3-00
65	"	20-00
66	"	1-00
67	"	4-00
68	SAISON 1957	0-00
69	POISSON	4-00
70	TERRE VIDE	10-00
71	"	10-00
72	"	10-00
73	"	10-00
74	SAISON 1957	1-00
75	TERRE VIDE	20-00

SURFACES

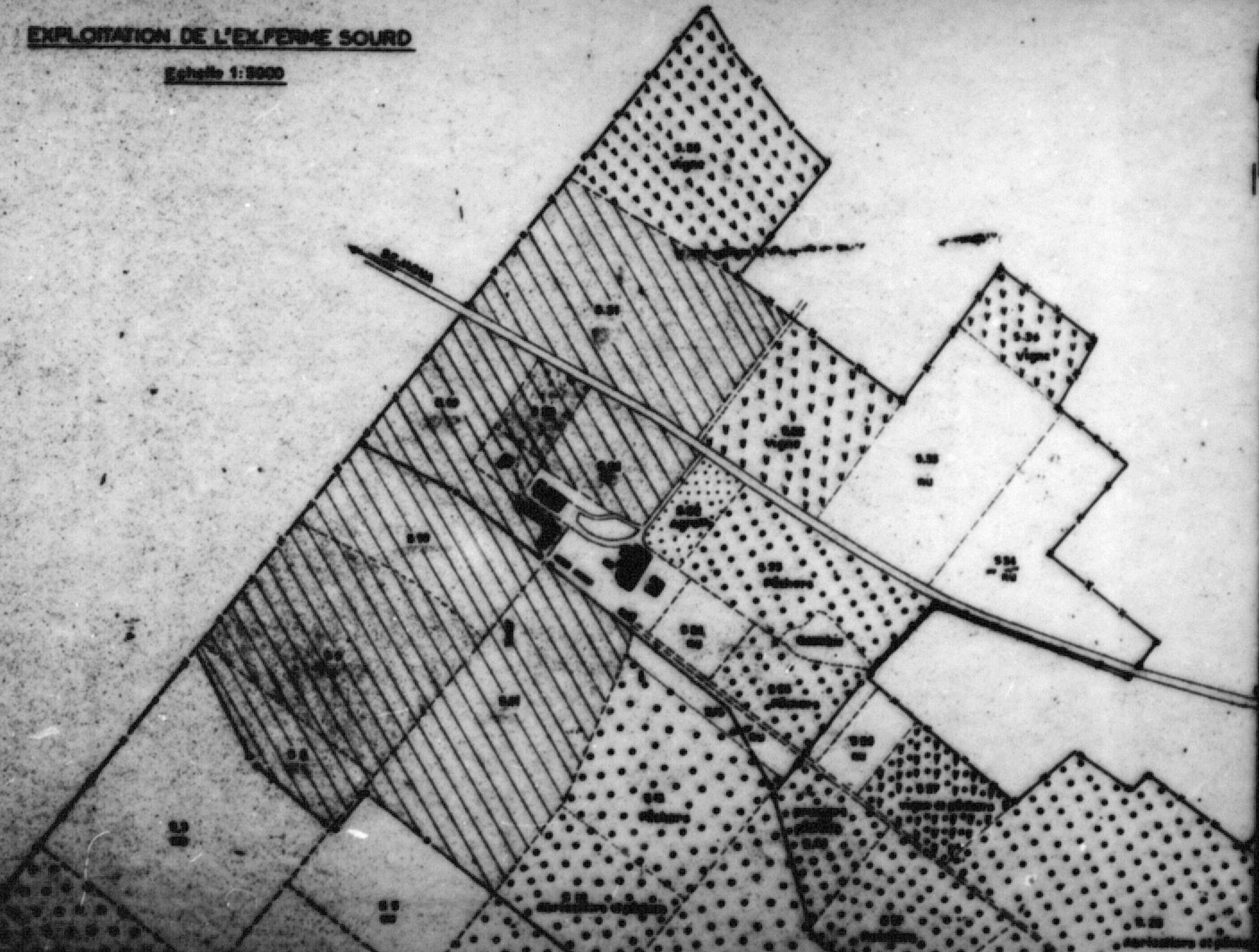
20-30
30-40
40-50
50-60
60-70
70-80
80-90
90-100
100-110
110-120
120-130
130-140
140-150
150-160
160-170
170-180
180-190
190-200
200-210
210-220
220-230
230-240
240-250
250-260
260-270
270-280
280-290
290-300
300-310
310-320
320-330
330-340
340-350
350-360
360-370
370-380
380-390
390-400
400-410
410-420
420-430
430-440
440-450
450-460
460-470
470-480
480-490
490-500
500-510
510-520
520-530
530-540
540-550
550-560
560-570
570-580
580-590
590-600
600-610
610-620
620-630
630-640
640-650
650-660
660-670
670-680
680-690
690-700
700-710
710-720
720-730
730-740
740-750
750-760
760-770
770-780
780-790
790-800
800-810
810-820
820-830
830-840
840-850
850-860
860-870
870-880
880-890
890-900
900-910
910-920
920-930
930-940
940-950
950-960
960-970
970-980
980-990
990-1000

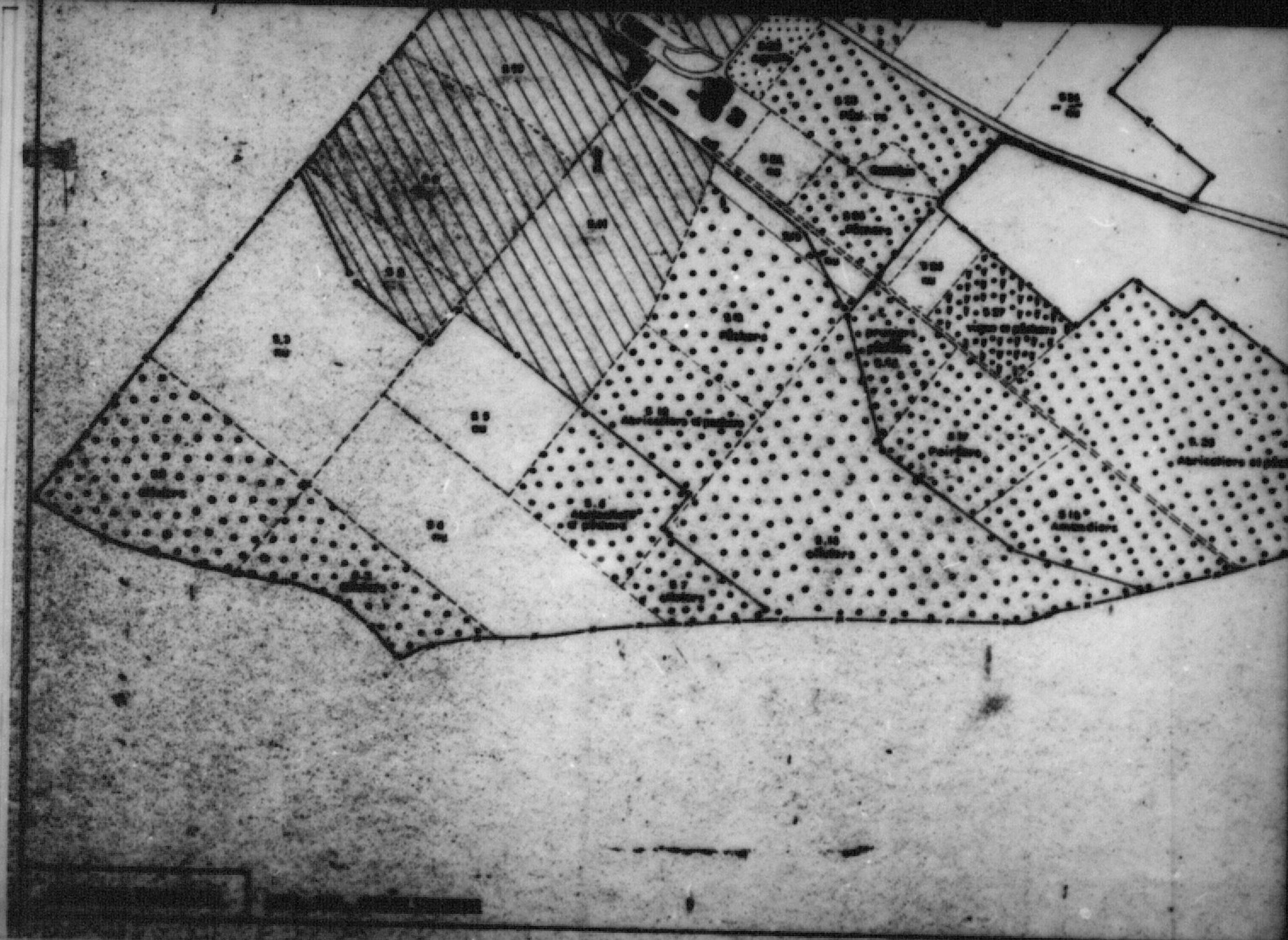


NO PARCELLES	CULTURES	SUPERFICIES
01	TERRE VUE	30.00
02	"	20.00
03	PERNE	10.00
04	TERRE VUE	11.00
05	"	20.00
06	"	20.00
07	"	4.00
08	"	4.00
09	"	0.00
010	"	20.00
011	"	27.00
012	"	7.00
013	"	1.00
014	"	0.00
015	"	22.00
016	"	1.00
017	"	0.00
018	OLIVIER SAU	0.70
019	PERNE	0.00
020	TERRE VUE	20.00
021	"	2.00
022	"	2.00
023	"	2.00
024	OLIVIER	1.00
025	TERRE VUE	42.00
026	"	4.00
027	"	1.00
SUPERFICIE	TOTALE	350.00
SUPERFICIE	NON VUE	30.00

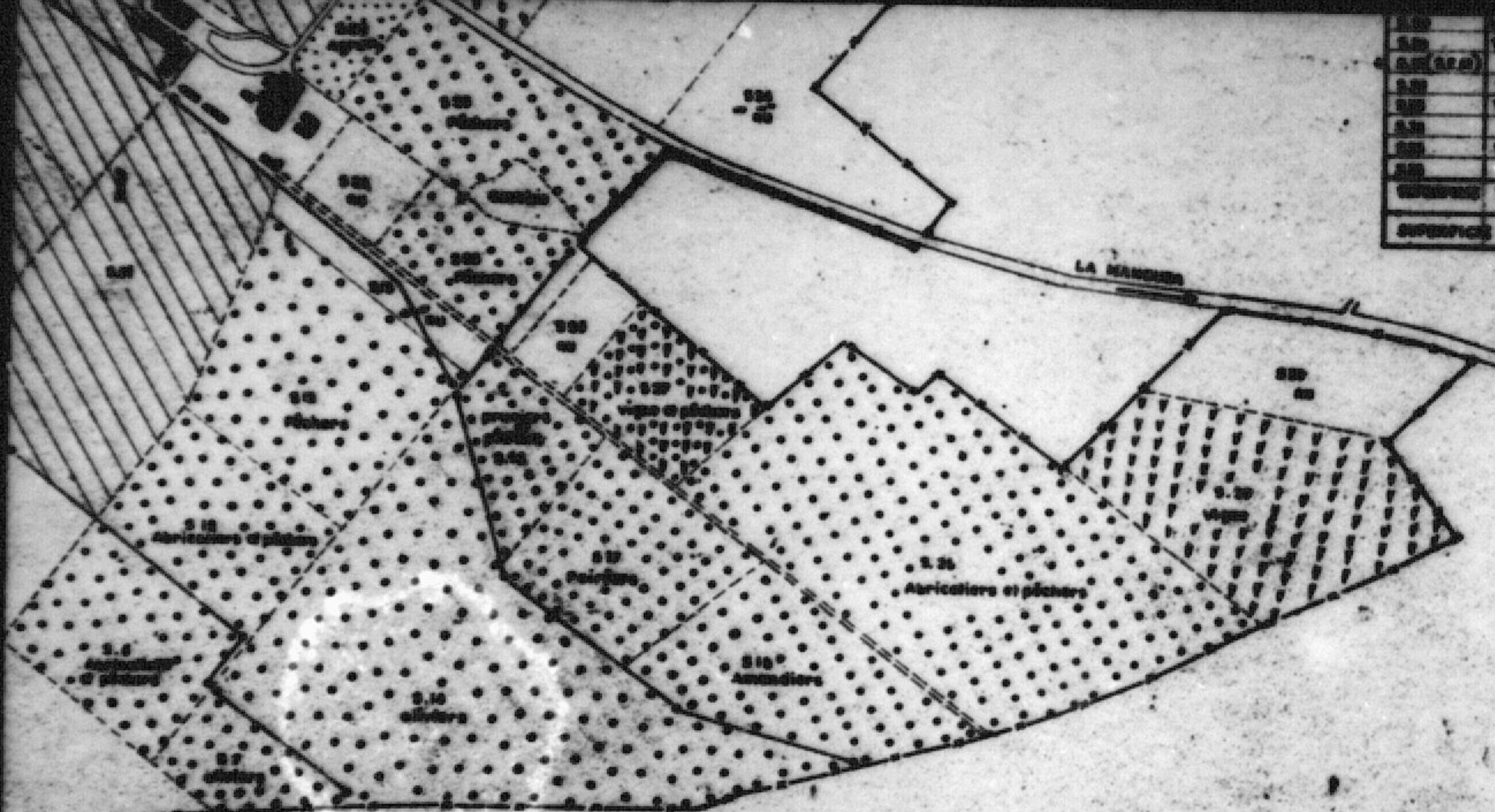
EXPLOITATION DE L'EXPERIENCE SORD

Ejemplo 1: 5000

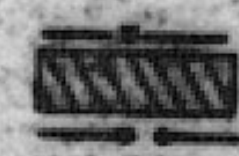




1.00		1.00
1.00	TRUCK RENT	1.00
1.00 (2.00)	"	1.00
1.00	PHONE	1.00
1.00	TRUCK OIL	1.00
1.00	"	1.00
1.00	WATER	1.00
1.00	"	1.00
7.00	TOTAL	7.00
1.00	SUBTOTAL	1.00
1.00	TOTAL	1.00

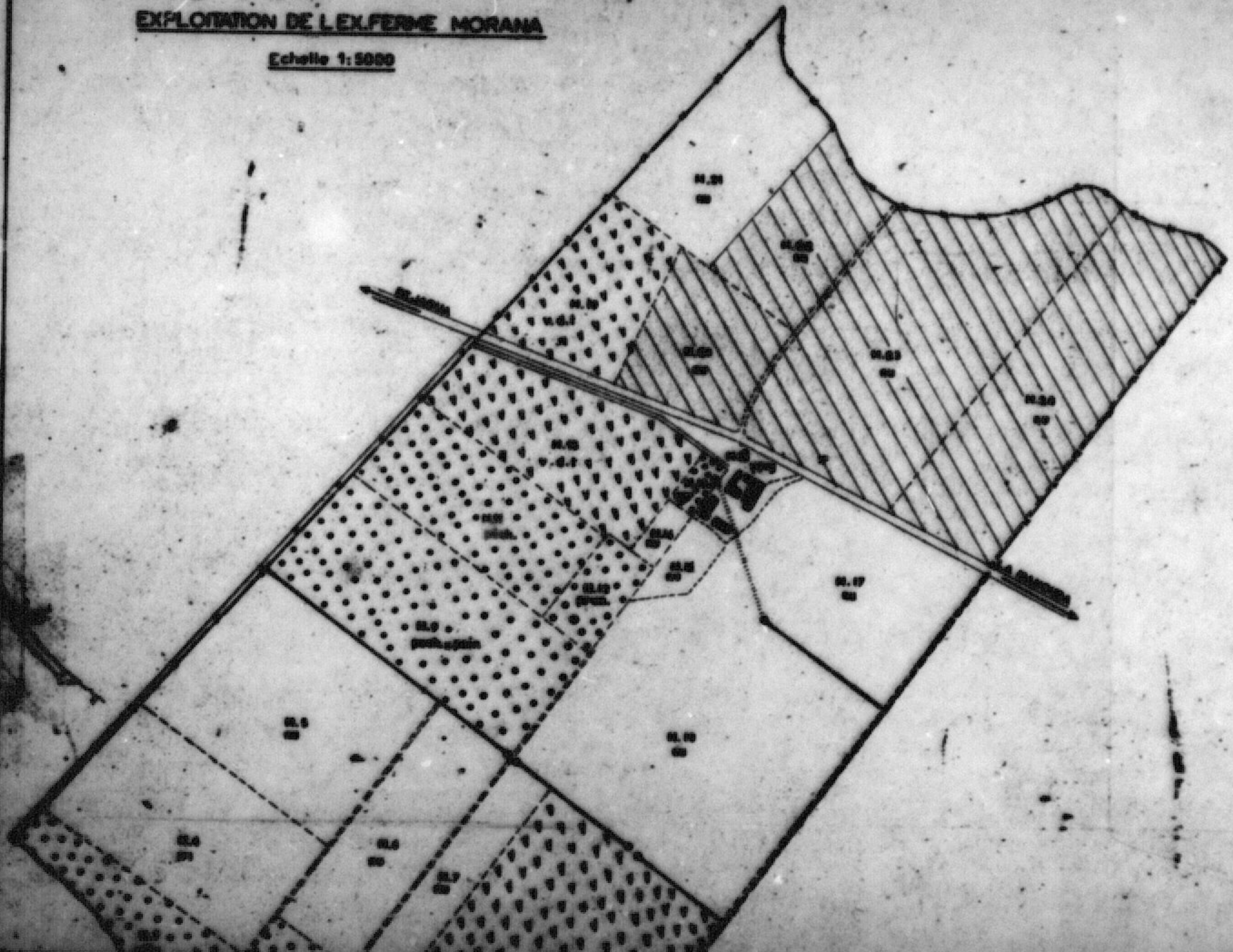


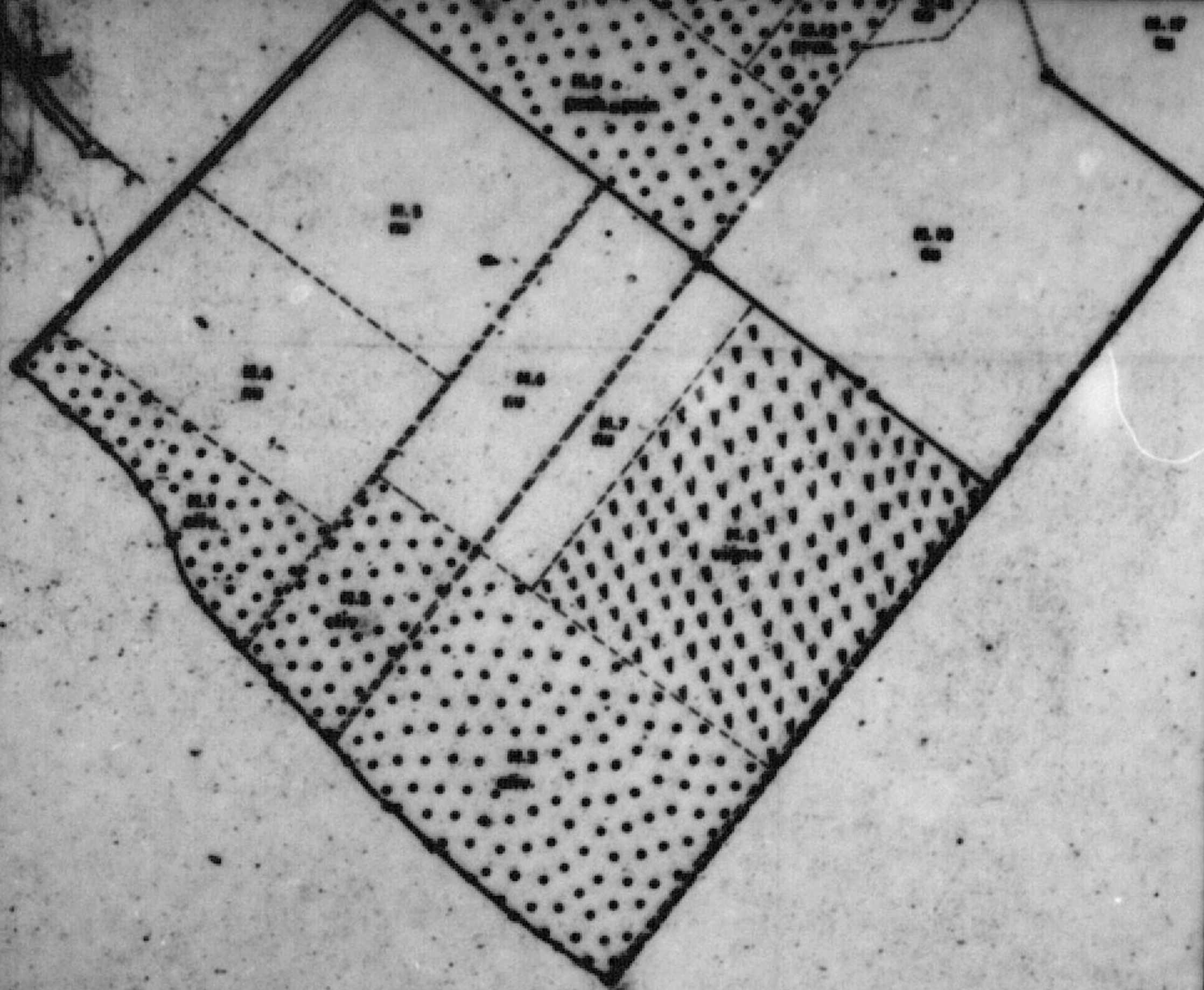
1. Introduction



EXPLOITATION DE L'EX-FERME MORANA

Echelle 1:5000





LIGNE DE LA PROPRIÉTÉ
 CANAL D'IRRIGATION
 VIGNE
 TERRE NON CULTIVÉE

NO PARCELLE	SITUATION ACTUELLE	SURFACES
01	OLIVIERS	3,70
02	"	3,00
03	"	11,00
04	Terre non	7,00
05	"	9,00
06	"	5,00
07	"	2,00
08	vigne de cuve	13,00
09	oliviers, oliviers	0,00
10	Terre non	19,00
11	oliviers	3,00
12	Palmiers	1,00
13	vigne de cuve	6,00
14	Terre non	0,00
15	agaves	0,00
16	Terre non	0,00
17	"	7,00
18	oliviers	0,00
19	vigne de cuve	7,00
20	Terre non	3,00
21	"	7,00
22	"	4,00
23	"	13,00
24	"	10,00
SURFACES TOTALES		100,00
SURFACES TOTALES UTILISABLES		100,00
SURFACES TOTALES NON UTILISABLES		0,00

STATION D'IRRIGATION

1950-1951

EX. PROJETE SUSSETIL: VILLA et JARDIN

ECHELLE 1/200

2

BÂTIMENTS ET COUR
DE LA FERME

o r a n g e r s



VILLA

clôture existante

terre nue et arbustes décoratifs

$\frac{0.16.00^c}{0.16.00^c}$
arbustes décoratifs

haie existante

LEGENDE

-  Bâtiments et cour de la ferme
-  Mur de clôture
-  Limite du jardin
-  Piste à usage commun avec la ferme

O.M.V.V.M.S.P.P.I BUREAU TECHNIQUE	juillet 1974
Directeur technique : <u> </u> Dessinateur : <u> </u>	

FIN

77

VW